

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 165

27 janvier 2011

SOMMAIRE

Apparel Industries 2 Sàrl	7914	Mobius Capital S.à r.l.	7919
Argon Management S.à r.l.	7874	NEW-DEAL Invest S.A.	7914
Auto-Kredyt Holding S.A.	7920	NorCab 1 S.à r.l.	7903
Autolux	7915	Nouvelle Hostellerie de Reichlange S.à r.l.	7915
Cheque Resto Luxembourg S.à r.l.	7905	Oriental Arts and Crafts S.à r.l.	7915
C.M.P. Creative Marketing & Promotion S.à r.l.	7907	Pagilux S.A.	7916
Colorado Trust S.A.	7900	Pagilux S.A.	7916
Cosmar International Group S.A.	7914	ParfinAccounting	7916
DIL S.à r.l.	7919	PE-Invest SICAV	7917
EEC Investments S.A.	7901	P. Haberl S.à r.l.	7915
Film Capital Europe Funds S.A.	7907	P. Haberl S.à r.l.	7915
Forêts, Parcs & Jardins S.A.	7907	P. Haberl S.à r.l.	7916
G.A. Maintenance S.A.	7916	Pizzeria Coeur d'Italie s.à r.l.	7917
Gorfou Investments S.à r.l.	7901	Playmedia S.à r.l.	7917
ICM Diversified Alpha Series	7902	Playtrade	7917
King's Cross Asset Funding 52	7903	PLF Europe S.A.	7918
La Couronne Royale S.à r.l.	7907	Poltech International A.G.	7917
Lancelot Group S.A.	7913	Quoniam Funds Selection SICAV	7918
Lapo S.A.	7902	RE.IN.CO. Real Estate Investment Compa- ny S.A.	7918
LSF5 Giga Investments III S.à r.l.	7920	Relais le Jardin S.à r.l.	7919
Luxbail S.A.	7913	Relais le Jardin S.à r.l.	7918
LUX-EURO-Trade Sàrl	7913	Relais le Jardin S.à r.l.	7907
Lux Presse International S.A.	7913	Restab S.A.	7918
Makana S.A.	7914	Rifinvest S.A.	7919
Mars Holdco 1 S.à r.l.	7906	SEB Global Invest 15 - SICAV - FIS	7902
Mars Propco 27 S.à r.l.	7920	SEB JINIFE Global Equity Fund 11 - SICAV - FIS	7905
Mars Propco 28 S.à r.l.	7920	SEB Orion 16 - SICAV - FIS	7903
Mars Propco 2 S.à r.l.	7906	Tenaris Investments S.à r.l.	7908
Mars Propco 30 S.à r.l.	7920	VCST Holdco Lux S.A.	7913
Mars Propco 5 S.à r.l.	7912	Verrinvest Luxembourg S.A.	7906
Mediterranee Investors Group S.A.	7914		
Mexile Investissement S.à r.l.	7901		

Argon Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.642,60.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 156.596.

In the year two thousand and ten, on the nineteenth day of November.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

- Mr. Peter Prock, born on 1 June 1964 in Innsbruck, Austria, residing at Obchodna 10, 81106 Bratislava, Slovakia (the "Shareholder"), represented by Mr. Manfred Müller lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 19 November 2010; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the notary to record that:

I. The Shareholder is the sole shareholder of Argon Management S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Rambrouch, on 2 November 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, , registered at the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B- 156.596. The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

II. The issued capital of the Company is set at twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) divided into twelve thousand four hundred (12,400) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.

III. The Shareholder has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 Creation of three classes of shares to be denominated Class A Shares, Class B Shares, and Class C Shares, the latter to be divided into four subclasses of Class C Shares and conversion of the existing shares into Class A Shares having a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each.

2 Increase of the issued share capital of the Company by an amount of two hundred forty-two point sixty euro (EUR 242.60) in order to raise it from its present amount of twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) to twelve thousand six hundred forty-two point sixty euro (EUR 12,642.60).

3 Issue of twelve (12) Class B Shares and twenty-four thousand two hundred forty-eight (24,248) Class C Shares with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, having the rights and privileges as per the revised articles of association.

4 Subscription for the new Class B Shares and Class C Shares by certain managers of the Actavis Group of companies, acceptance of such subscriptions, and payment in full (100%) for the nominal value of such new shares by contributions in kind.

5 Complete restatement of the Company's articles of association, including its corporate object which shall read as follows:

"The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants, other share subscription rights or equity securities.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector."

6 Appointment of the independent auditor of the Company.

7 Appointment of the following new managers

(i) Sally Ingleson;

- (ii) Björgólfur Thor Björgólfsson;
 - (iii) Andri Sveinsson;
 - (iv) Claudio Albrecht;
 - (v) Steve Pitts;
 - (vi) Henri Vanni; and
 - (vii) Biense Visser.
- 8 Miscellaneous.

IV. The Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to create three classes of shares to be denominated Class A Shares, Class B Shares, and Class C Shares, the latter to be divided into four subclasses of Class C Shares, having the rights and privileges attached thereto pursuant to the proposed restatement of the Company's articles of association and to subsequently convert the existing twelve thousand four hundred (12,400) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each into one million two hundred forty thousand (1,240,000) Class A Shares with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, which Class A Shares shall have the rights and privileges pursuant to the proposed restatement of the Company's articles of association.

Second resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of two hundred forty-two point sixty euro (EUR 242.60) in order to raise it from its present amount of twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) to an amount of twelve thousand six hundred forty-two point sixty euro (EUR 12,642.60).

Third resolution

The Shareholder resolved to issue twelve (12) Class B Shares, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, and twenty-four thousand two hundred forty-eight (24,248) Class C Shares, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, having the rights and privileges attached thereto pursuant to the proposed restatement of the Company's articles of association.

Subscription - Payment

Thereupon appeared:

- Mr. Peter Prock, residing in Baarerstr. 82, 6300 Zug, Switzerland, represented by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one (1) Class B Share, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of one hundred thirty-three (133) Class C1 Shares, one hundred thirty-three (133) Class C2 Shares and one hundred thirty-three (133) Class C3 Shares in Argon Equity S.à r.l., a Société à responsabilité limitée with a share capital of fifteen thousand eight hundred eighty Euro (15,880.-), having its registered office at 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, registered at Luxembourg Trade and Companies Register under number B-152.924 ("EquityCo") with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above contribution is not made on nominal value of the one (1) new Class B Share, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

- Mr. Peter Prock stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Peter Prock, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Claudio Albrecht, residing in City Garden Metallstrasse 20, CH-6304 Zug, Switzerland, represented by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one (1) Class B Share, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of one hundred thirty-three (133) Class C1 Shares, one hundred thirty-three (133) Class C2 Shares and one hundred thirty-three (133) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above contribution is not made on nominal value of the one (1) new Class B Share, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

Mr. Claudio Albrecht stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Claudio Albrecht, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Jeffrey Rope, residing in Gartenstrasse 7c, Hunenberg, Zug, Switzerland, represented by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one (1) Class B Share, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of twenty-one (21) Class C1 Shares, twenty-one (21) Class C2 Shares and twenty-one (21) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above

contribution is not made on nominal value of the one (1) new Class B Share, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

Mr. Jeffrey Rope stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Jeffrey Rope, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Stefán Sveinsson, residing in Furuahjalli 1, 200 Kopavogur, Iceland, represented by by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one (1) Class B Share, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of twenty-one (21) Class C1 Shares, twenty-one (21) Class C2 Shares and twenty-one (21) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above contribution is not made on nominal value of the one (1) new Class B Share, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

Mr. Stefán Sveinsson stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Stefán Sveinsson, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Lars Ramneborn, residing in Rigistrasse 3, 6300 Zug, Switzerland, represented by by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one (1) Class B Share, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of twenty-one (21) Class C1 Shares, twenty-one (21) Class C2 Shares and twenty-one (21) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above contribution is not made on nominal value of the one (1) new Class B Share, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

Mr. Lars Ramneborn stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Lars Ramneborn, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Wolter Kuizinga, residing in Schuetzenhausstrasse 16 B, CH 6332 Hagendorn (ZG), Switzerland, by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one (1) Class B Share, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of twenty-one (21) Class C1 Shares, twenty-one (21) Class C2 Shares and twenty-one (21) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above contribution is not made on nominal value of the one (1) new Class B Share, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

Mr. Wolter Kuizinga stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Wolter Kuizinga, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Frank Staud, residing in Grabenstraße 3, CH-6300 Zug, Switzerland, represented by by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one (1) Class B Share, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of twenty-one (21) Class C1 Shares, twenty-one (21) Class C2 Shares and twenty-one (21) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above contribution is not made on nominal value of the one (1) new Class B Share, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

Mr. Frank Staud stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Frank Staud, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Gunnar Beinteinsson, residing in Lüssiweg 37, CH-6300 Zug, Switzerland, represented by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one (1) Class B Share, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of eighteen (18) Class C1 Shares, seventeen (17) Class C2 Shares and seventeen (17) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above contribution is not made on nominal value of the one (1) new Class B Share, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

Mr. Gunnar Beinteinsson stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Gunnar Beinteinsson, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Mark Keatley, residing in 40 Gloucester Square, London W2 2TD, United Kingdom, by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one (1) Class B Share, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of twenty-one (21) Class C1 Shares, twenty-one (21) Class C2 Shares and twenty-one (21) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above

contribution is not made on nominal value of the one (1) new Class B Share, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

Mr. Mark Keatley stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Mark Keatley, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Hördur Thórhallsson, residing in Grenias 9, 210 Gardabaer, Iceland, represented by by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one (1) Class B Share, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of seventeen (17) Class C1 Shares, seventeen (17) Class C2 Shares and eighteen (18) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above contribution is not made on nominal value of the one (1) new Class B Share, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

Mr. Hördur Thórhallsson stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Hördur Thórhallsson, as contributor, and the Company, as issuer.

- EBT (Appleby Trust (Jersey) Limited), with registered office at 13-14 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 1BD, Channel Islands (hereafter "EBT"), by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through its proxyholder, to subscribe to two (2) Class B Shares, with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of twenty-three (23) Class C1 Shares, twenty-three (23) Class C2 Shares and twenty-three (23) Class C3 Shares Class C shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. To the extent the above contribution is not made on nominal value of the two (2) new Class B Shares, the remainder is considered as being paid in on convertible instruments to be issued by Company to the subscriber.

EBT stated, through its proxyholder, that its contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between EBT, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Douglas Boothe, residing in 3 Walton Way, Chester, NJ 07930, USA, represented by by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one thousand five hundred ninety (1,590) Class C1 Shares, one thousand five hundred ninety (1,590) Class C2 Shares, one thousand five hundred ninety (1,590) Class C3 Shares and one thousand five hundred ninety (1,590) Class C4 Shares with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of twenty-one (21) Class C1 Shares, twenty-one (21) Class C2 Shares and twenty-one (21) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Mr. Douglas Boothe stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Douglas Boothe, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mr. Valur Ragnarsson, residing in Grundaras 19, 110 Reykjavik, Iceland, represented by by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through his proxyholder, to subscribe to one thousand five hundred ninety (1,590) Class C1 Shares, one thousand five hundred ninety (1,590) Class C2 Shares, one thousand five hundred ninety (1,590) Class C3 Shares and one thousand five hundred ninety (1,590) Class C4 Shares with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of twenty-one (21) Class C1 Shares, twenty-one (21) Class C2 Shares and twenty-one (21) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Mr. Valur Ragnarsson stated that his contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mr. Valur Ragnarsson, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mrs. Gudbjorg Edda Eggertsdóttir, residing in Naefurholt 2, 220 Hafnarjordur, Iceland, represented by by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through her proxyholder, to subscribe to one thousand five hundred ninety (1,590) Class C1 Shares, one thousand five hundred ninety (1,590) Class C2 Shares, one thousand five hundred ninety (1,590) Class C3 Shares and one thousand five hundred ninety (1,590) Class C4 Shares with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of twenty-one (21) Class C1 Shares, twenty-one (21) Class C2 Shares and twenty-one (21) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Mrs. Gudbjorg Edda Eggertsdóttir stated that her contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mrs. Gudbjorg Edda Eggertsdóttir, as contributor, and the Company, as issuer.

- Mrs. Gudrún Eyjólfsdóttir, residing in Alfaheidi 13, 200 Kopavogur, Iceland, represented by by Mr. Manfred Müller, by virtue of a proxy given on 18 November 2010, and declared, through her proxyholder, to subscribe to one thousand two hundred ninety-two (1,292) Class C1 Shares, one thousand two hundred ninety-two (1,292) Class C2 Shares, one thousand two hundred ninety-two (1,292) Class C3 Shares and one thousand two hundred ninety-two (1,292) Class C4

Shares with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and to make full payment for such new shares by a contribution in kind consisting in the contribution of seventeen (17) Class C1 Shares, eighteen (18) Class C2 Shares and seventeen (17) Class C3 Shares in EquityCo with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Mrs. Guðrún Eyjólfsdóttir stated that her contribution is free of any pledge, lien or charge. Evidence of the contribution has been given to the notary by a contribution agreement entered into between Mrs. Guðrún Eyjólfsdóttir, as contributor, and the Company, as issuer.

Evidence of the value of the above contributions is given to the notary by means of a managers. certificate issued by the managers of the Company.

Thereupon, the Shareholder resolved (i) to accept the said subscriptions and contributions in kind, (ii) to allot the new shares as stated above, and (iii) to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

Mr. Claudio Albrecht, Mr. Jeffrey Rope, Mr. Stefán Sveinsson. Mr. Lars Ramneborn, Mr. Wolter Kuizinga, Mr. Frank Staud, Mr. Gunnar Beinteinsson, Mr. Mark Keatley, Mr. Hördur Thórhallsson, EBT, Mr. Douglas Boothe, Mr. Valur Ragnarsson, Mrs. Gudbjorg Edda Eggertsdóttir and Mrs. Guðrún Eyjólfsdóttir are consequently shareholders of the Company (and hereafter referred together with the Shareholder as the "Shareholders") and are therefore allowed to vote on the following resolutions:

Fourth resolution

The Shareholders resolved to proceed with a complete restatement of the articles of association. The Company's articles of association shall henceforth read as follows:

"Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There exists a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company exists under the name of "Argon Management S.à r.l."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Managers (as defined below).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Managers.

In the event that, in the view of the Board of Managers, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Managers.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants, other share subscription rights or equity securities.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 28 of the Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at twelve thousand six hundred forty-two Euro and sixty Cents (EUR 12,642.60) divided into the following classes of shares (each a “Class of Shares”) and together the “Classes of Shares”), each share having a nominal value of one Cent (EUR 0.01):

- One million two hundred forty thousand (1,240,000) class A shares (the “Class A Shares”);
- Twelve (12) class B shares (the “Class B Shares”) to be allocated to shareholders holding at the same time convertible preferred equity certificates issued by the Company;
- Twenty-four thousand two hundred forty-eight (24,248) class C shares (the “Class C Shares”) to be allocated to shareholders holding no convertible preferred equity certificates issued by the Company. The Class C Shares are divided into the following subclasses:
 - * Six thousand sixty-two (6,062) class C1 shares (the “Class C1 Shares”), all subscribed and fully paid up;
 - * Six thousand sixty-two (6,062) class C2 shares (the “Class C2 Shares”), all subscribed and fully paid up;
 - * Six thousand sixty-two (6,062) class C3 shares (the “Class C3 Shares”), all subscribed and fully paid up; and
 - * Six thousand sixty-two (6,062) class C4 shares (the “Class C4 Shares”), all subscribed and fully paid up.

The rights and obligations attached to each share (a “Share” and together the “Shares”) shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the law of 10 August 1915 applicable on commercial companies, as amended.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

No shares may be transferred by the Company's shareholders other than a transfer which is permitted under a management incentive plan agreement that may have been entered into before the date of this restatement of the Articles of Incorporation between (among others) the Company, the Company's shareholder(s) and Argon Equity S.à r.l. (a “MIP Agreement”) (references in the Articles of Incorporation to a MIP Agreement being to that deed as amended, supplemented or replaced from time to time in accordance with its terms and, in the event that at any time no such MIP Agreement shall be in effect, any references in the Articles of Incorporation to a MIP Agreement shall be deemed to be omitted) and which has (in the case of a transfer to a non-member) been authorized by shareholders representing at least three quarters (3/4) of the Company's capital in accordance with any MIP Agreement.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company's shareholders will comply with any obligation under any MIP Agreement to transfer shares in the Company.

Save as otherwise provided by mandatory legal provisions, any restrictions on transfer of the Company's shares contained in these Articles of Incorporation do not apply in the event of a transfer of Company's shares as a result of the enforcement of a pledge granted over the Company's shares.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital - Repurchase of shares. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation and in compliance with any MIP Agreement.

The Company shall only repurchase its shares in accordance with the terms of any MIP Agreement and subject to a majority of shareholders representing at least three quarters ($\frac{3}{4}$) of the Company's share capital agreeing to such repurchase.

The share capital of the Company may in particular be reduced through the repurchase and cancellation of a Class of Shares, in whole but not in part, as may be determined from time-to-time by the Board of Managers and approved by the general meeting of shareholders, provided however that the Company may not at any time purchase and cancel the Class A Shares. In the case of any repurchase and cancellation of a whole subclass of Class C Shares, such repurchase and cancellation of Class C Shares shall be made in the following order:

- (i) Class C4 Shares;
- (ii) Class C3 Shares;

- (iii) Class C2 Shares; and
- (iv) Class C1 Shares.

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a whole subclass of Class C Shares (in the order provided for above), each such subclass of Class C Shares entitles the holders thereof (pro rata to their holding in such subclass of Class C Shares) to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the Board of Managers and approved by the general meeting of shareholders with respect to the subclass of Class C Shares to be redeemed, and the holders of Class C Shares of the repurchased and cancelled subclass shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Class C Share of the relevant subclass of Class C Shares held by them and cancelled.

The Company may repurchase its Shares as provided herein only to the extent otherwise permitted by the Laws.

Moreover, any repurchase by the Company of its own shares pursuant to the above may be carried out to the extent the Company has sufficient funds available to do so as determined by the Board of Managers on the basis of relevant interim accounts.

The Board of Managers is authorized and empowered to take any steps to execute any documents and do and perform any acts on behalf of the Company which may be necessary to:

- effect the repurchase by the Company of its shares; and
- to complete all related action to the repurchase of its shares by the Company,

in the manner and to the extent permitted by these Articles of Incorporation and the Law and in accordance with any MIP Agreement.

Subject to any MIP Agreement, any payment made in respect of a repurchase of shares may be made, at the discretion of the Board of Managers, in cash or in kind. In the event of a payment in kind, the valuation of the assets contributed shall be as determined in accordance with any applicable terms of any MIP Agreement and otherwise fairly by the Board of Managers acting reasonably and on the basis of the fair market value of the assets concerned.

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the holders of Class C Shares would have been entitled to dividend distributions according to the Articles of Incorporation, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles of Incorporation, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable reserves (including the share premium reserve)

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed or cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles of Association.

Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Class of Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares in issue in such Class of Shares.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company under IFRS as at the relevant Interim Account Date

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of a Class of Shares.

Legal Reserve has the meaning given to it in article 28.

Shareholders means any person holding Shares or to whom Shares are transferred or issued from time to time (excluding the Company) in accordance with the terms of the Articles of Association, and Shareholder means any of them.

Shares means all the issued shares from time to time in the capital of the Company.

Total Cancellation Amount means the amount determined by the Board of Managers and approved by the General Meeting, in each case on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for in an amendment of the Articles of Incorporation, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by seven (7) managers who need not be shareholders themselves (the "Manager(s)") who shall form a board of managers (the "Board of Managers") composed of two (2) managers to be qualified as the "Nitrogen Manager(s)", three (3) managers who will be qualified as the "A Manager(s)", one (1) manager to be qualified as the "B Manager" and one (1) manager who will be qualified as chairman of the Board of Managers (the "Chairman").

The Managers will be appointed upon nomination in accordance with any MIP Agreement. The shareholder(s) will determine the duration of the Managers' mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s) taken in accordance with any MIP Agreement.

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Board of Managers is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object provided that, if and to the extent (i) the Company has contractually agreed to submit any matter under a MIP Agreement to the consent of a third party or a shareholder prior to proceeding with or agreeing such matter, no such matter shall be actually proceeded with or agreed by the Company or by the Board of Managers until such required consent has been given in appropriate form, or (ii) the shareholder(s) representing more than three quarters (3/4) of the Company's share capital have instructed the Board of Managers in writing to comply with and do all that is necessary to respect and conform with certain provisions in agreements as specified in such instructions, unless consent is obtained in writing from a third party as provided in such instructions, in which case the Board of Managers shall act in accordance with those instructions and no acts shall actually be performed or agreed by the Company or by the Board of Managers in breach of those instructions.

Subject as provided above, all powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Board of Managers.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Board of Managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by it and, in so doing, shall comply with the terms of any MIP Agreement.

The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two (2) Manager(s).

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Board of Managers, but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers and Conflicts of Interest. The Board of Managers may appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

Observers may be appointed to the meetings of the Board of Managers in accordance with any MIP Agreement.

The Board of Managers will meet upon call by (i) the Chairman individually, or (ii) one third (1/3) of the Managers or (iii) if fewer than nine meetings of the Board of Managers have been held in the past twelve (12) months, by any Manager.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers.

Meetings of the Board of Managers shall be held at least monthly at intervals of no more than six (6) weeks and not less than eleven (11) times in each calendar year unless otherwise agreed in accordance with any MIP Agreement.

Except with the prior consent of all members of the Board of Managers entitled to attend, at least ten (10) business days (meaning, in these Articles of Incorporation, a day other than a Saturday, Sunday or public holiday in Luxembourg or England and Wales) written notice (which can be by electronic mail including by e-mail or facsimile) of meetings of the Board of Managers shall be given provided that shorter notice may be given (in which case written notice of the relevant meeting shall be given by means of electronic mail or facsimile or any other means of communication, provided such other means of communication has been approved by the Manager(s) concerned) if in the opinion of the Chairman or of a majority of the members of the Board of Managers, the interests of the Company and, as the case may be, its subsidiary undertakings would be reasonably likely to be adversely affected to a material extent if the business to be transacted at such meeting was not dealt with as a matter of urgency, in which case the meeting shall be convened on such notice which the Chairman, acting individually, or which such majority of the members of the Board of Managers, after due consideration of all circumstances, considers reasonable provided that the notice has been given prior to the time set for the meeting. Any notice of a meeting of the Board of Managers shall specify the time and the place of the meeting (and, in the case of any meeting called on less than ten (10) business days notice, details as to the urgency of the matter) as well as a full written agenda specifying all resolutions proposed and business to be transacted at such meeting together with all papers to be circulated or presented at that meeting. No resolution shall be proposed or business transacted at the meeting unless it has been specified in such notice, except if consented to in writing by all Managers or their proxies. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. A notice of a meeting of the Board of Managers shall be given to all Managers and a notice of a meeting of a committee of the Board of Managers shall be given to all Managers in that committee.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by electronic from (including e-mail or facsimile) another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A proxy of a Manager shall be entitled to attend and vote at, and waive all convening formalities in respect of, the meeting in respect of which his appointment relates at which the Manager appointing him is not personally present, and generally in the absence of his appointor to do all the things which his appointor is authorised or empowered to do at such meeting. A Manager who has been so appointed as proxy for another Manager shall be entitled at the meeting in respect of which his appointment relates, in the absence of his appointor:

- (a) to a separate vote on behalf of his appointor in addition to his own vote; and
- (b) to be counted as part of the quorum of the Board of Managers on his own account and in respect of the Manager for whom he is a proxy;

A Manager shall be deemed to be present at a meeting if his proxy is present at such meeting.

A quorum of the meeting of the Board of Managers shall be the presence or representation of a majority of the Managers holding office (except in relation to a matter where one or more Managers have a Personal Conflicting Interest, in which case a majority of the Managers who do not have a Personal Conflicting Interest as described below in such matter must be present or represented, provided that at least one Nitrogen Manager (unless all the Nitrogen Managers are disqualified from counting towards a quorum for the relevant meeting by virtue of having a Personal Conflicting Interest as described below or there are no Nitrogen Managers) and one A Manager (unless all the A Managers are disqualified from counting towards a quorum for the relevant meeting by virtue of having a Personal Conflicting Interest as described below or there are no A Managers) are present or represented, and provided further that no meeting of the Board of Managers may be held if the A Managers comprise a majority of the Managers present at the meeting. If such requirements are not met at a meeting, the meeting shall be adjourned to a day not earlier than five (5) business days from the date of such meeting and provided that five (5) business days notice of the adjourned meeting has been given to all Managers, a quorum at such meeting shall consist of any two Managers provided that at least one Manager that is not an A Manager is present at the relevant meeting.

If any of the Managers of the Company has an interest in a matter to be discussed or resolution proposed at a meeting of the Board of Managers, he shall inform the other Managers of that interest. For the purposes of this Article 12, an "interest" of a Manager shall include an interest of such Manager by virtue of such Manager:

- (a) holding office as a Manager or director of another person involved in the matter (or such person's Affiliate or connected person, as such terms are defined in any MIP Agreement which definition will apply in relation to the Articles);
- (b) holding any other office or employment with another person involved in the matter (or such person's Affiliate or connected person); or
- (c) being interested directly or indirectly in any Securities (or any rights to acquire Securities, as such term is defined in any MIP Agreement) in another person involved in the matter (or such person's Affiliate or connected person).

In respect of a matter or resolution in which a Manager has an interest, which is a personal interest opposed to the interest of the Company (a "Personal Conflicting Interest"), such Manager may not participate in relation to the relevant matter or resolution or vote on such matter or resolution or count towards the quorum for a meeting of the Board of Managers while that matter or resolution is discussed. In all other circumstances without prejudice to the obligation of a Manager to disclose any interest, a Manager may participate in debate in relation to and/or vote at any meeting of the Board of Managers on any matter or resolution concerning a matter in relation to which he has, directly or indirectly, an interest and if he votes his vote shall be counted.

For the avoidance of doubt, any interest of a Manager arising solely by virtue of his having been nominated for appointment as a Manager by or holding any office or employment or any other contractual relationship with another person involved in the matter (or such person's Affiliate or connected person) irrespective of whether that other person's interest conflicts with that of the Group, as such term is defined in any MIP Agreement, shall not be deemed to be a 'Personal Conflicting Interest'.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm or entity shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm or entity. Any person related as described above to any company or firm or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from participating in debates, considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business and shall not be deemed by reason of such affiliation to have a Personal Conflicting Interest.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting which is quorate and who are entitled to vote, provided that, if and to the extent the Company has contractually agreed to submit such matter under any MIP Agreement to the consent of a third party or a shareholder prior to proceeding with or agreeing to such matter, no such matter, which has thus been approved or resolved by the Managers, shall be actually proceeded with or agreed to by the Company until such required consent has been given in an appropriate form and any such approval or resolution by the Managers must be expressly subject to obtaining the required consent in an appropriate form. Decisions taken at that meeting will require, in addition to the other requirements of this paragraph, a vote in

favour from a Manager who is not an A Manager. The Chairman shall have a casting vote; however, if the Chairman is not present at the meeting, the Managers present may appoint any one of their number to act as chairman of the meeting for the purpose of such meeting but such chairman shall not have a casting vote.

One or more Managers may, provided that this is in accordance with any MIP Agreement participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. If requested by any Manager in advance of any meeting, the Company shall provide to the Managers a telephone number (or details of other means of communication mutually acceptable to the Company and each Manager) to allow participation in such meeting by any Manager without his being physically present at the meeting.

Unless otherwise permitted by any MIP Agreement, a majority of the Managers attending such meeting of the Board of Managers must be present at the meeting in person in Luxembourg.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers in Luxembourg.

Art. 13. Resolutions of the Board of Managers. The resolutions of the Board of Managers shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the Secretary (if any) or by all the Managers present and the proxy holders of the represented Managers. Any proxies will remain attached thereto. A copy of all signed minutes and resolutions shall be sent promptly to all Managers following the relevant meeting to which they relate.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by any two (2) Managers acting jointly.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholders, such approval to be given subject to compliance with the terms of any MIP Agreement, the Managers may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other reasonable expenses whatsoever incurred by the Managers in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 15. Managers' Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Managers are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any member of the Board of Managers, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 16. Auditors. The Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by at least one independent auditor.

Moreover, when required by Laws, the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts shall be reviewed by one or more statutory auditor(s) who need not be shareholders.

The independent and statutory auditor(s), if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the independent auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause.

Chapter IV. - Shareholders

Art. 17. Powers of the Shareholders. Subject to any MIP Agreement, the shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 18. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders, of which one must be held where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on 25 June of each year at 1.30 p.m..

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 19. Other General Meetings. If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. The shareholders shall cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall *mutatis mutandis* apply to the adoption of written resolutions. Except where required by the Laws, there shall be no quorum requirement applicable for the passing of written resolutions. Written resolutions shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of shareholders' votes, cast in accordance with the above, meeting the applicable quorum and majority requirements, irrespective of whether all shareholders have returned their vote or not.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Board of Managers, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 20. Notice of General Meetings. Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Board of Managers, subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting (with at least eight (8) business days notice of the meeting being given) as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 21. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 22. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Board of Managers, or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 23. Vote. Without prejudice to the provisions of the Laws and of any MIP Agreement, at any general meeting of shareholders other than (i) a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation or (ii) voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the share capital of the Company. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Change of nationality of the Company requires unanimity.

If and to the extent that the Company has contractually agreed to submit a matter under any MIP Agreement to the consent of a third party or a shareholder prior to proceeding with or agreeing to such matter then, to the extent permitted by the Laws, no such matter, which has been approved or resolved by the shareholders, shall be actually proceeded with or agreed to by the Company until such consent has been given in an approved form and any such approval or resolution by the shareholders must be expressly subject to obtaining the required consent in an appropriate form.

Art. 24. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and the proxies of shareholders represented as the case may be, it being understood that default by one or more shareholder(s) to sign the minutes shall not invalidate any resolutions passed in accordance with the present Articles in any way whatsoever.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by any two (2) Managers acting jointly.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 25. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 26. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Board of Managers draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts shall be submitted by the Board of Managers to the independent auditor(s) and statutory auditor(s), if any, and then to the shareholders for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 27. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholders shall, upon proposal by the Board of Managers in accordance with any MIP Agreement, determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholders.

In any year in which the shareholders resolve to make dividend distributions, drawn from net profits, including any proceeds which result from an Exit as defined in any MIP Agreement, and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, (the "Distributable Amounts"), the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, an amount representing two percent (2%) of the nominal value of the Class A Shares shall be distributed to each holder of Class A Shares. Should the Distributable Amounts not be sufficient to allocate such distribution to the holders of the Class A Shares, the distribution should only be made up to the Distributable Amount without any excess amount being due to the holders of Class A Shares in the subsequent year.

- The remaining amount of the Distributable Amounts after allocation to the Class A Shares, if any, (the "Proceeds"), shall then be distributed to the holders of Class B Shares and Class C Shares as follows:

- the Class B Shares (on a fully diluted basis, thus comprising the total number of Class B Shares that would be issued and outstanding if all possible sources of conversion, such as preferred equity certificates convertible into Class B Shares or any other instruments convertible into Class B Shares, were exercised, and, for the purposes of this calculation, the Proceeds are deemed increased by any amounts paid or payable on such convertible instruments as a result of an Exit as defined in any MIP Agreement) are entitled to eighty-four point seventy-five percent (84.75%) of the Proceeds on a pro rata basis. However, effective payments of dividends are only made on Class B Shares which have effectively been issued and such payments will be made pro rata to the proportion the relevant Class B Shares represent vis-à-vis the Company's share capital on a fully diluted basis.

- the holders of Class C Shares are entitled to an amount corresponding to fifteen point twenty-five percent (15.25%) of the Proceeds, such amount to be paid in the following order of priority and proportion to the holders of the relevant subclass of Class C Shares:

- * the holders of Class C1 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the Class C 1 Shares held by them, then,

- * the holders of Class C2 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the Class C2 Shares held by them, then,

- * the holders of Class C3 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the Class C3 Shares held by them, then,

- * the holders of Class C4 Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution to be allocated to the Class C Shares.

Should the whole last outstanding subclass of Class C Shares (by reverse numerical order, e.g., initially the Class C4 Shares) have been repurchased and cancelled in accordance with Article 7 at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding subclass of Shares in the reverse numerical order (e.g., initially the Class C3 Shares).

Any payment made in respect of a distribution of profits may be made, at the discretion of the Board of Managers, in cash or in kind. In the event of a payment in kind, the valuation of the assets distributed shall be as determined in accordance

with any applicable terms of any MIP Agreement and otherwise fairly by the Board of Managers acting reasonably and on the basis of the fair market value of the assets concerned.

In compliance with the applicable laws and the foregoing provisions, the Board of Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Board of Manager(s) fixes the amount and the date of payment of any such advance payment on the basis of relevant interim accounts of the Company.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 28. Dissolution, Liquidation. Subject to any MIP Agreement, the Company may be dissolved by a resolution of the shareholders adopted by half at least of the shareholders holding at least three quarters (3/4) of the capital issued by the Company.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the liquidator(s), which may be members of the Board of Managers or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions in Article 27 hereof.

Any payment made upon liquidation may be made, at the discretion of the liquidator, in cash or in kind. In the event of a payment in kind, the valuation of the assets to be transferred to the shareholder shall be as determined in accordance with any applicable terms of any MIP Agreement and otherwise fairly by the liquidator acting reasonably and on the basis of the fair market value of the assets concerned.

Chapter VII. Share pledge

Art. 29. Assignments under share pledge. The shareholder(s) may assign/transfer any of the rights with which it/they is/are vested pursuant to the amended law of 10 August 1915 on commercial companies and/or these Articles of Incorporation to any creditor of the group of companies to which the Company belongs and to which a security interest over the shares of the Company has been granted, in particular, without however being limited to, the right to (i) pass written resolutions where the Company is composed of a single shareholder, (ii) convene shareholder meetings or propose and adopt written shareholder resolutions where the Company is composed of several shareholders, (iii) request the Board of Managers to convene shareholder meetings and (iv) request the adjunction of one or several items to the agenda of any shareholder meetings prior to that agenda being sent to shareholders.

Chapter VIII . Applicable law

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended."

Fifth resolution

The Shareholders resolved to appoint KPMG, société à responsabilité limitée, with registered office at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 103.065 as independent auditor of the Company for a period ending upon approval of the annual account of the financial year 2010.

Sixth resolution

The Shareholders resolved to set the number of managers at seven (7) and resolved to appoint the following persons as managers of the Company for unlimited duration with effect at Completion (as such term is defined in any MIP Agreement):

- (i) Steve Pitts, born on 7 December 1962, residing in 35 Hans Place, London SW1X 0JZ, United Kingdom, as A Manager;
- (ii) Henri Vanni born on 22 April 1951, residing in 7, avenue Saint Roman, Residence du Parc Saint Roman, app. 209, 98000 Monaco, as A Manager;
- (iii) Biense Visser, born on 29 July 1952, residing in Maliestraat 9, 3581 SH, Utrecht, Netherlands, as A Manager;
- (iv) Björgólfur Thor Björgólfsson, born on 19 March 1967, residing in 55 Clarendon Road, London W11 4JD, United Kingdom, as Nitrogen Manager;
- (v) Andri Sveinsson, born on 21 September 1971, residing in 82 Campden Hill Court, London W8 7HN, United Kingdom, as Nitrogen Manager;
- (vi) Sally Ingleson, born on 3 December 1963, residing in Hillbrow House, Baring Road, Winchester, SO23 0JN, United Kingdom as B Manager; and
- (vii) Claudio Albrecht, born on 5 May 1959, residing in C/- Obchodna 10, 106 Bratislava, Slovakia, as Chairman.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of this deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the appearing parties, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same parties and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-neuvième jour de novembre.

Par-devant Maître Édouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch (Grand Duché de Luxembourg).

A comparu:

. Mr. Peter Prock, né le 1^{er} juin 1964 à Innsbruck, Autriche demeurant à Obchodna 10, 81106 Bratislava, Slovaquie («l'Associé»), représentée par M. Manfred Müller, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010; procuration qui, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

L'Associé requiert le notaire de prendre acte que:

I. L'Associé est l'associé unique de la société de Argon Management S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social à 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée suite à un acte de Maître Édouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand Duché de Luxembourg le 2 novembre 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B-156.596. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

II. Le capital émis par la Société est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) divisé en douze mille quatre cents (12.400) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, qui sont toutes entièrement libérées.

III. L'Associé a reconnu être pleinement informé des résolutions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Création de trois (3) catégories de parts sociales dénommées Parts Sociales de Catégorie A, Parts Sociales de Catégorie B, et Parts Sociales de Catégorie C, la dernière étant divisée en quatre sous-catégories de Parts Sociales de Catégorie C et conversion des parts sociales existantes en Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

2 Augmentation du capital émis de la Société d'un montant de deux cent quarante-deux euros soixante centimes (EUR 242,60) pour augmenter son montant actuel de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) à douze mille six cent quarante-deux euros soixante centimes (EUR 12.642,60).

3 Émission de douze (12) Parts Sociales de Catégorie B et de vingt-quatre mille deux cent quarante-huit (24.248) Parts Sociales de Catégorie C, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les droits et privilèges conformément aux statuts modifiés.

4 Souscription des nouvelles Parts Sociales de Catégorie B et des Parts Sociales de Catégorie C par certains gérants du Groupe de sociétés Actavis, acceptation de ces souscriptions et libération intégrale (100%) pour la valeur nominale de ces nouvelles parts sociales par apports en nature.

5 Refonte complète des statuts de la Société, y compris de l'objet social qui se lit comme suit:

«La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de ces participations.

La Société pourra prêter des fonds, y compris, sans limitation, les revenus de tout emprunt et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. La Société peut également consentir des garanties et nantir, transférer, grever ou autrement créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et activités et/ou les obligations et activités de toute autre société, et généralement, dans son propre intérêt ou dans celui de tout autre société ou personne; dans tous les cas dans la mesure où ces activités ne sont pas considérées comme des activités réglementées du secteur financier.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou de tout autre instrument de dettes ainsi que de bons de souscription ou de tout autre droit de souscription de parts sociales ou de valeurs mobilières.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans une activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.»

6 Nomination du réviseur d'entreprises de la Société.

7 Nomination des nouveaux gérants suivants:

- (i) Sally Ingleson;
- (ii) Björgólfur Thor Björgólfsson;
- (iii) Andri Sveinsson;
- (iv) Claudio Albrecht;
- (v) Steve Pitts;
- (vi) Henri Vanni; et
- (vii) Biense Visser.

8 Divers

L'Associé a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé de créer trois (3) catégories de parts sociales dénommées Parts Sociales de Catégorie A, Parts Sociales de Catégorie B, et Parts Sociales de Catégorie C, la dernière étant divisée en quatre sous-catégories de Parts Sociales de Catégorie C, ayant les droits et privilèges qui s'y rattachent en vertu de la modification proposée des statuts, et de convertir à la suite les douze mille quatre cents (12.400) parts sociales existantes d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune en un million deux cent quarante-mille (1.240.000) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, lesquelles Parts Sociales de Catégorie A ont les droits et privilèges prévues qui s'y rattachent en vertu de la modification proposée des statuts de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital émis de la société d'un montant de deux cent quarante-deux euros soixante centimes (EUR 242,60) afin de le porter du montant actuel de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) à un montant de douze mille six cent quarante-deux euros soixante centimes (EUR 12.642,60).

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'émettre douze (12) Parts Sociales de Catégorie B avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et vingt-quatre mille deux cent quarante-huit (24.248) Parts Sociales de Catégorie C, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les droits et privilèges qui s'y rattachent en vertu de la modification proposée des statuts de la Société.

Souscription - Paiement

Ont comparu:

- M. Peter Prock, demeurant à Baarerstr. 82, 6300 Zug, Suisse, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à une (1) Part Sociale de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement cette nouvelle part sociale par un apport en nature consistant en un apport de cent trente-trois (133) Parts Sociales de Catégorie C1, cent trente-trois (133) Parts Sociales de Catégorie C2 et cent trente-trois (133) Parts Sociales de Catégorie C3 de Argon Equity S.à r.l., une Société à responsabilité limitée au capital social de quinze mille huit cent quatre-vingts euros (EUR 15.880,-), ayant son siège social à 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B-152.924 («EquityCo»), avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale de la (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

M. Peter Prock a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Peter Prock, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Claudio Albrecht, demeurant à City Garden Metallstrasse 20, CH-6304 Zug, Suisse, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à une (1) Part Sociale de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement cette nouvelle part sociale par un apport en nature consistant en un apport de cent trente-trois (133) Parts Sociales de Catégorie C1, cent trente-trois (133) Parts Sociales de Catégorie C2 et cent trente-trois (133) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale de la (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

M. Claudio Albrecht a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Claudio Albrecht, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Jeffrey Rope, demeurant à Gartenstrasse 7c, Hunenberg, Zug, Suisse, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à une (1) Part Sociale de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement cette nouvelle part sociale par un apport en nature consistant en un apport de vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C1, vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C2 et vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale de la (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

M. Jeffrey Rope a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Jeffrey Rope, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Stefán Sveinsson, demeurant à Furu hjalli 1, 200 Kopavogur, Islande, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à une (1) Part Sociale de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement cette nouvelle part sociale par un apport en nature consistant en un apport de vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C1, vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C2 et vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale de la (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

M. Stefán Sveinsson a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Stefán Sveinsson, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Lars Ramneborn, demeurant à Rigistrasse 3, 6300 Zug, Suisse, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à une (1) Part Sociale de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement cette nouvelle part sociale par un apport en nature consistant en un apport de vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C1, vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C2 et vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale de la (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

M. Lars Ramneborn a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Lars Ramneborn, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Wolter Kuizinga, demeurant à Schuetzenhausstrasse 16 B, CH 6332 Hagendorn (ZG), Suisse, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à une (1) Part Sociale de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement cette nouvelle part sociale par un apport en nature consistant en un apport de vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C1, vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C2 et vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale de la (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

M. Wolter Kuizinga a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Wolter Kuizinga, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Frank Staud, demeurant à Grabenstraße 3, CH-6300 Zug, Suisse, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à une (1) Part Sociale de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement cette nouvelle part sociale par un apport en nature consistant en un apport de vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C1, vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C2 et vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale de la (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

M. Frank Staud a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Frank Staud, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Gunnar Beinteinsson, demeurant à Lüssiweg 37, CH-6300 Zug, Suisse, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à une (1) Part Sociale de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement cette nouvelle part sociale par un apport en nature consistant en un apport de dix-huit (18) Parts Sociales de Catégorie C1, dix-sept (17) Parts Sociales de Catégorie C2 et dix-sept (17) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale

de la (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

M. Gunnar Beinteinsson a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Gunnar Beinteinsson, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Mark Keatley, demeurant à 40 Gloucester Square, Londres W2 2TD, Royaume-Uni, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à une (1) Part Sociale de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement cette nouvelle part sociale par un apport en nature consistant en un apport de vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C1, vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C2 et vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale de la (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

M. Mark Keatley a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Mark Keatley, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Hördur Thórhallsson, demeurant à Grenias 9, 210 Gardabaer, Islande, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à une (1) Part Sociale de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement cette nouvelle part sociale par un apport en nature consistant en un apport de dix-sept (17) Parts Sociales de Catégorie C1, dix-sept (17) Parts Sociales de Catégorie C2 et dix-huit (18) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale de la (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

M. Hördur Thórhallsson a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Hördur Thórhallsson, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- EBT (Appleby Trust (Jersey) Limited), dont le siège social est à 13-14 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 1BD, îles Anglo-Normandes (ci-après «EBT»), représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, et a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à deux (2) Parts Sociales de Catégorie B, avec une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de libérer entièrement ces nouvelles parts sociales par un apport en nature consistant en un apport de vingt-trois (23) Parts Sociales de Catégorie C1, vingt-trois (23) Parts Sociales de Catégorie C2 et vingt-trois (23) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune. Dans la mesure où l'apport ci-dessus n'est pas réalisé à la valeur nominale des deux (2) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, le reste est considéré comme étant payé en instruments convertibles devant être émis par la Société au bénéfice du souscripteur.

EBT, par l'intermédiaire de son mandataire, a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre EBT, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Douglas Boothe, demeurant à 3 Walton Way, Chester, NJ 07930, États-Unis, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à mille cinq cent quatre-vingt-dix (1.590) Parts Sociales de Catégorie C1, mille cinq cent quatre-vingt-dix (1.590) Parts Sociales de Catégorie C2 et mille cinq cent quatre-vingt-dix (1.590) Parts Sociales de Catégorie C3, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et de libérer entièrement ces nouvelles parts sociales par un apport en nature consistant en un apport de vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C1, vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C2 et vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

M. Douglas Boothe a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Douglas Boothe, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- M. Valur Ragnarsson, demeurant à Grundaras 19, 110 Reykjavik, Islande, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à mille cinq cent quatre-vingt-dix (1.590) Parts Sociales de Catégorie C1, mille cinq cent quatre-vingt-dix (1.590) Parts Sociales de Catégorie C2 et mille cinq cent quatre-vingt-dix (1.590) Parts Sociales de Catégorie C3, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et de libérer entièrement ces nouvelles parts sociales par un apport en nature consistant en un apport de vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C1, vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C2 et vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

M. Valur Ragnarsson a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre M. Valur Ragnarsson, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- Mme Gudbjorg Edda Eggertsdóttir, demeurant à Naefurholt 2, 220 Hafnarjordur, Islande, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à mille cinq cent quatre-vingt-dix (1.590) Parts Sociales de Catégorie C1, mille cinq cent quatre-vingt-dix (1.590) Parts Sociales de Catégorie C2 et mille cinq cent quatre-vingt-dix (1.590) Parts Sociales de Catégorie C3, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et de libérer entièrement ces nouvelles parts sociales par un apport en nature consistant en un apport de vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C1, vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C2 et vingt-et-une (21) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Mme Gudbjorg Edda Eggertsdóttir a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre Mme Gudbjorg Edda Eggertsdóttir, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

- Mme Guðrún Eyjólfssdóttir, demeurant à Alfaheidi 13, 200 Kopavogur, Islande, représenté par M. Manfred Müller, en vertu d'une procuration donnée le 18 novembre 2010, a déclaré, par l'intermédiaire de son mandataire, souscrire à mille deux cent quatre-vingt-douze (1.292) Parts Sociales de Catégorie C1, mille deux cent quatre-vingt-douze (1.292) Parts Sociales de Catégorie C2 et mille deux cent quatre-vingt-douze (1.292) Parts Sociales de Catégorie C3, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et de libérer entièrement ces nouvelles parts sociales par un apport en nature consistant en un apport de dix-sept (17) Parts Sociales de Catégorie C1, dix-huit (18) Parts Sociales de Catégorie C2 et dix-sept (17) Parts Sociales de Catégorie C3 de EquityCo, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Mme Guðrún Eyjólfssdóttir a déclaré que son apport était libre de tout gage, privilège ou charge. Preuve de cet apport a été donnée au notaire par une convention d'apport conclue entre Mme Guðrún Eyjólfssdóttir, comme apporteur, et la Société, comme émetteur.

Preuve de la valeur des apports ci-dessus a été donnée au notaire par voie de certificat de gérants émis par les gérants de la Société.

Ensuite, l'Associé a décidé (i) d'accepter lesdites souscriptions et les apports en nature, (ii) d'attribuer les nouvelles parts sociales comme indiqué ci-dessus et (iii) de reconnaître la réalisation de l'augmentation de capital.

M. Claudio Albrecht, M. Jeffrey Rope, M. Stefán Sveinsson, M. Lars Ramneborn, M. Wolter Kuizinga, M. Frank Staud, M. Gunnar Beinteinsson, M. Mark Keatley, M. Hördur Thórhallsson, EBT, M. Douglas Boothe, M. Valur Ragnarsson, Mme Gudbjorg Edda Eggertsdóttir et Mme Guðrún Eyjólfssdóttir sont par conséquent des associés de la Société (et ci-après dénommés ensemble avec l'Associé les «Associés») et sont autorisés à voter sur les résolutions suivantes.

Quatrième résolution

Les Associés ont décidé de procéder à une refonte complète des statuts de la société. Les statuts de la Société sont désormais les suivants:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme et Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société existe sous la dénomination «Argon Management S.à.r.l.»

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision du Conseil de Gérance.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du Conseil de Gérance.

Dans l'hypothèse où le Conseil de Gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil de Gérance.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de ces participations.

La Société pourra prêter des fonds, y compris, sans limitation, les revenus de tout emprunt et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. La Société peut également consentir des garanties et nantir, transférer, grever ou autrement créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et activités et/ou les obligations et activités de toute autre société, et généralement, dans son propre intérêt ou dans celui de tout autre société ou personne; dans tous les cas dans la mesure où ces activités ne sont pas considérées comme des activités réglementées du secteur financier.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou de tout autre instrument de dettes ainsi que de bons de souscription ou de tout autre droit de souscription de parts sociales ou de valeurs mobilières.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans une activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 28 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à douze mille six cent quarante-deux euros soixante centimes (EUR 12.642,60) divisé selon les catégories de parts sociales suivantes (chacune, une «Catégorie de Parts Sociales», et ensemble les «Catégories de Parts Sociales»), chaque part sociale ayant une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01):

- Un million deux cent quarante mille parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»);
- Douze (12) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B») devant être allouées aux associés détenant en même temps des certificats de capital privilégiés convertibles émis par la Société;
- Vingt-quatre mille deux cent quarante-huit (24.248) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C») devant être allouées aux actionnaires ne détenant pas de certificats de capital privilégiés convertibles émis par la Société. Les Parts Sociales de Catégorie C sont divisées selon les sous-catégories suivantes:
 - * Six mille soixante-deux (6.062) parts sociales de catégorie C1 (les «Parts Sociales de Catégorie C1»), toutes souscrites et libérées intégralement;
 - * Six mille soixante-deux (6.062) parts sociales de catégorie C2 (les «Parts Sociales de Catégorie C2»), toutes souscrites et libérées intégralement;
 - * Six mille soixante-deux (6.062) parts sociales de catégorie C3 (les «Parts Sociales de Catégorie C3»), toutes souscrites et libérées intégralement;
 - * Six mille soixante-deux (6.062) parts sociales de catégorie C4 (les «Parts Sociales de Catégorie C4»), toutes souscrites et libérées intégralement.

Les droits et obligations inhérents à chaque part sociale (une «Part Sociale» et ensemble les «Parts Sociales») sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou par la loi du 10 août 1915 applicable aux sociétés commerciales, telle que modifiée.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes démission payées sur toute Part Sociale en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime démission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses Associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux Associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Les parts sociales ne peuvent être cédées par les associés de la Société que si cette cession est autorisée en vertu d'un plan d'intéressement aux gérants qui peut avoir été conclu avant la date de cette refonte des Statuts entre (parmi d'autres) la Société, les associés de la Société et Argon Equity S.à r.l. (un «Accord MIP») (les références dans les Statuts à cet Accord MIP le sont à l'acte tel que modifié, complété ou remplacé de temps à autre conformément à ses dispositions, et dans le cas où à n'importe quel moment aucun Accord MIP n'est en vigueur, toute référence des Statuts à un Accord MIP est réputée omise) et qui (en cas de cession à un tiers) a été autorisée par des actionnaires représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital de la Société.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

Les associés de la Société se conformeront à toute obligation de céder des parts sociales dans la Société née en vertu de tout Accord MIP.

Sauf à ce que des dispositions légales impératives prévoient autrement, toute restriction à la cession des parts sociales de la Société contenue dans ces Statuts ne s'applique pas dans le cas d'une cession des parts sociales de la Société consécutive à la mise en œuvre d'un gage accordé sur les parts sociales de la Société.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par le/les associé(s).

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital - Rachat de Parts Sociales. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution de l./des associé(s) adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts et conformément à tout Accord MIP.

La Société rachètera seulement ses parts sociales conformément aux conditions de tout Accord MIP et à condition qu'une majorité des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital social de la Société accepte un tel rachat.

Le capital social de la Société peut notamment être réduit par le biais d'un rachat et d'une annulation d'une Catégorie de Parts Sociales, en totalité et non en partie, tel que cela peut être déterminé de temps à autre par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés, sous réserve toutefois que la Société n'ait pas à tout moment acheté et annulé des Parts Sociales de Catégorie A. En cas d'un quelconque rachat et d'une quelconque annulation d'une sous-catégorie entière de Parts Sociales de Catégorie C, un tel rachat et une telle annulation de Parts Sociales de Catégorie C doivent être réalisés dans l'ordre suivant:

- (i) Catégorie de Parts Sociales C4;
- (ii) Catégorie de Parts Sociales C3;
- (iii) Catégorie de Parts Sociales C2; et
- (iv) Catégorie de Parts Sociales C1.

Dans le cas d'une réduction de capital par le biais d'un rachat et d'une annulation d'une sous-catégorie entière de Parts Sociales de Catégorie C (dans l'ordre indiqué ci-dessus), chaque sous-catégorie de Parts Sociales de Catégorie C concernée donne le droit aux porteurs de celle-ci (au pro rata de leur détention dans la sous-catégorie de Parts Sociales de Catégorie C) à une partie du Montant Total de l'Annulation, ainsi que déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés, relatif à la sous-catégorie de Parts Sociales de Catégorie C devant être rachetées, et les porteurs de Parts Sociales de Catégorie C de la sous-catégorie rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur de l'Annulation Par Part Sociale pour chaque Part Sociale de Catégorie C de la sous-catégorie de Parts Sociales de Catégorie C concernée détenue par ceux-ci et annulée.

La Société peut racheter ses Parts Sociales par la Société comme indiqué dans le présent texte seulement dans la mesure où les lois le permettent.

En outre, tout rachat par la Société de ses propres parts sociales conformément à ce qui précède, peut être effectué dans la mesure où la Société dispose de fonds suffisants pour le faire tel que déterminé par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires pertinents.

Le Conseil de Gérance est autorisé et habilité à prendre toute mesure pour signer tout document et à accomplir tous les actes au nom de la Société qui pourraient être nécessaires pour:

- effectuer le rachat par la Société de ses parts sociales; et
- accomplir toute action liée au rachat de ses parts sociales par la Société, de la manière et dans la mesure où cela est autorisé par les présents Statuts et la Loi et conforme à tout Accord MIP.

Sous réserve de tout Accord MIP, tout paiement effectué au titre d'un rachat des parts sociales peut être réalisé, à la discrétion du Conseil de Gérance, en espèces ou en nature. En cas de paiement en nature, les actifs apportés seront évalués en conformité avec les stipulations applicables de tout Accord MIP de façon équitable par le Conseil de Gérance agissant raisonnablement et sur base de la juste valeur de marché des actifs concernés.

«Montant Disponible» signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris des bénéfices reportés) dans la mesure où les porteurs d'Actions de Catégorie C auraient été en droit d'une distribution de dividendes en vertu des Statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable (y compris, pour éviter tout doute, la prime démission) et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale relatives à la Catégorie des Parts Sociales devant être rachetée/annulée, mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées), et de (ii) toute somme devant être mise en réserve en vertu des obligations des Lois ou des Statuts, à chaque fois tel qu'indiqué dans les Comptes Intérimaires pertinents (sans, pour éviter tout doute, toute double comptabilisation) de manière à ce que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Où:

AA = Montant Disponible

NP= bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P = toute réserve librement distribuable (y compris la prime démission)

CR = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale relatives à la Catégorie de Parts Sociales devant être rachetée ou annulée

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toute somme devant être mise en réserve en vertu des obligations des Lois ou des Statuts.

«Valeur de l'Annulation Par Part Sociale» doit être calculée en divisant le Montant Total de l'Annulation devant être appliqué à la Catégorie de Parts Sociales qui doit être rachetée et annulée par le nombre de Parts Sociales en circulation au sein de cette catégorie de Parts Sociales.

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société soumis aux normes IFRS à la Date des Comptes Intermédiaires pertinente.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales.

Réserve Légale a le sens qui lui est donné à l'article 28.

Associés signifie toute personne détenant des Parts Sociales ou toute personne à laquelle les Parts Sociales sont cédées ou émises de temps à autre (la Société n'étant pas comprise) conformément aux conditions des Statuts, et Associé signifie l'un d'entre eux.

Parts Sociales signifie toutes les parts sociales émises de temps à autre capital de la Société.

«Montant Total de l'Annulation» signifie le montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale sur la base de Comptes Intérimaires pertinents. Le Montant Total de l'Annulation devra être inférieur ou égal au Montant Disponible total au moment de l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales concernée à moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'assemblée générale de la même manière que pour une modification des Statuts, sous réserve néanmoins que le Montant Total de l'Annulation ne soit jamais supérieur à ce Montant Disponible.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les associés n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires aux comptes

Art. 9. Gérants. La société est gérée et administrée par sept (7) gérants qui n'ont besoin d'être des Associés eux-mêmes (les «Gérants») qui forment un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance») composé par deux (2) gérants qualifiés de «Gérant(s) Nitrogen», trois (3) gérants qualifiés de «Gérants de Catégorie A», un (1) gérant qualifié de «Gérant de Catégorie B» et un (1) gérant qui sera qualifié de président du Conseil de Gérance (le «Président»).

Les Gérants sont nommés sur proposition conformément à tout Accord MIP. Les associés déterminent la durée du mandat des Gérants. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des Associés prise conformément à tout Accord MIP.

Les Associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, pourvu que, si et dans la mesure où (i) la Société a convenu contractuellement de soumettre toute question sur tout Accord MIP au consentement d'un tiers ou d'un associé avant de réaliser ou d'accepter ces affaires, aucune de ces affaires ne sera en effet réalisée ou acceptée par la Société ou par le Conseil de Gérance jusqu'à ce que l'accord requis ait été donné dans la forme appropriée, ou (ii) les Associés représentant plus des trois quarts (3/4) du capital social de la Société ont instruit par écrit le Conseil de Gérance d'être en conformité avec et de faire tout ce qui est nécessaire pour respecter et se conformer avec certaines stipulations de contrats tel que spécifié dans ces instructions, à moins que le consentement soit obtenu par écrit d'une partie tierce comme indiqué dans ces instructions, auquel cas le Conseil de Gérance devra agir conformément à ces instructions et aucun acte de ce type ne devra en effet être exécuté ou accepté par la Société en violation de ces instructions.

Sous réserve des dispositions ci-dessus, tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des Associés ou au(x) commissaire(s) aux comptes relèvent de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Le Conseil de Gérance peut déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix et, ce faisant doit se conformer à tout Accord MIP.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux (2) Gérants.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Conseil de Gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance et Conflits d'Intérêts. Le Conseil de Gérance peut nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Des observateurs peuvent être nommés pour les réunions du Conseil de Gérance conformément à tout Accord MIP.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation (i) du Président individuellement ou (ii) d'un tiers (1/3) des Gérants ou, (iii) si moins de neuf réunions du Conseil de Gérance ont été tenues dans les douze (12) derniers mois, de tout Gérant.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance seront tenues au moins mensuellement dans des intervalles de pas plus de six (6) semaines et pas moins de onze (11) fois chaque année calendaire, à moins qu'il ne soit convenu autrement conformément à tout Accord MIP.

Sauf avec l'accord préalable de tous les membres du Conseil de Gérance qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite (qui peut être un courrier électronique ou télécopie) devra être transmise au moins dix (10) jours ouvrables (ce qui comprend, dans ces Statuts, les jours autres qu'un samedi, dimanche ou jour férié au Luxembourg, en Angleterre et au Pays de Galles), sachant qu'un préavis plus court est possible (auquel cas un préavis écrit de la réunion en question est donné par voie de courrier électronique ou télécopie ou par tout autre moyen de communication, sous réserve que cet autre moyen de communication ait été approuvé par le(s) Gérant(s) concerné(s)) si selon le Président ou la majorité des membres du Conseil de Gérance, les intérêts de la Société et, le cas échéant, de ses filiales seraient susceptibles d'être affectés dans une mesure importante si les affaires à traiter lors de cette réunion ne sont pas traitées comme des questions d'urgence, auquel cas la réunion sera convoquée dans un tel délai de préavis que le Président, agissant individuellement, ou que cette majorité des membres du Conseil de Gérance, après avoir dûment examiné les circonstances pertinentes, considère raisonnable, sous réserve que la convocation ait été remise avant l'heure prévue pour la réunion. Toute convocation à une réunion du Conseil de Gérance indiquera la date et le lieu de la réunion (et, dans le cas d'une réunion convoquée moins de dix (10) jours ouvrables à l'avance, des détails quant à l'urgence de l'affaire) ainsi qu'un ordre du jour complet et écrit précisant toutes les résolutions proposées et toutes les affaires à traiter lors de cette réunion, ensemble avec tous les documents qui seront fournis ou présentés lors de ladite réunion. Aucune résolution ne peut être proposée ou aucune affaire ne peut être réalisée lors de la réunion sauf si cela a été précisé dans la convocation, à moins que tous les Gérants ou leurs mandataires y aient consenti par écrit. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Une convocation à une réunion d'un Conseil de Gérance devra être remise à tous les Gérants et une convocation à une réunion d'un comité du Conseil de Gérance devra être remise à tous les Gérants de ce comité.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou sous forme électronique (y compris par courrier électronique ou télécopie), transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le mandataire d'un Gérant est habilité d'assister et de voter, et de renoncer aux formalités de convocation, à la réunion à laquelle se rapporte sa nomination et à laquelle son mandant n'assiste pas personnellement, et généralement de faire tout ce que son mandant est autorisé ou habilité à faire lors d'une telle réunion. Un Gérant ainsi désigné comme mandataire d'un autre Gérant est habilité, lors de la réunion à laquelle se rapporte sa désignation, à:

- (a) un vote séparé au nom de son mandant en plus de son propre vote; et
- (b) à être considéré comme partie du quorum du Conseil de Gérance pour son propre compte et pour le compte du Gérant dont il est le mandataire.

Un Gérant sera considéré comme présent à une réunion si son mandataire est présent à une telle réunion.

Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer que si au moins la majorité des Gérants est présente ou représentée (excepté par rapport à une affaire dans laquelle un ou plusieurs Gérants ont un Intérêt Personnel Opposé, auquel cas une majorité de Gérants qui n'ont pas un Intérêt Personnel Opposé, tel que défini ci-dessous, dans une telle affaire, doivent être présents ou représentés), sous réserve qu'au moins un Gérant Nitrogen (à moins que tous les Gérants Nitrogen soient exclus du calcul du quorum en raison d'un Intérêt Personnel Opposé comme décrit ci-dessous ou à moins qu'il n'y ait pas de Gérants Nitrogen) et un Gérant de Catégorie A (à moins que tous les Gérants de Catégorie A soient exclus du calcul du quorum en raison d'un Intérêt Personnel Opposé comme décrit ci-dessous ou à moins qu'il n'y ait pas de Gérants de Catégorie A) sont présents ou représentés, et sous réserve qu'aucune réunion ne puisse avoir lieu lorsque la majorité des Gérants présents sont des Gérants de Catégorie A. Si ces exigences ne sont pas remplies lors d'une réunion, la réunion sera ajournée à un date au plus tôt cinq (5) jours ouvrables après cette réunion et à condition qu'un préavis de cinq (5) jours ouvrables de la réunion ajournée ait été donné à tous les Gérants, le quorum lors d'une telle réunion est de deux Gérants sous réserve qu'au moins un Gérant qui n'est pas un Gérant de Catégorie A, soit présent à la réunion en question.

Si un des Gérants de la Société a un intérêt dans une affaire à discuter ou dans une résolution proposée lors d'une réunion du Conseil de Gérance, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants. Aux fins de cet article 12, un «intérêt» d'un Gérant comprend les intérêts d'un tel Gérant:

- (a) exerçant une fonction de Gérant ou de directeur d'une autre personne impliquée dans l'affaire (ou l'Affilié d'une telle personne ou d'une personne liée tels que ces notions sont définies dans tout Accord MIP;
- (b) exerçant toute fonction ou emploi avec une autre personne impliquée dans l'affaire (ou l'affilié de cette personne ou d'une personne liée);

(c) étant directement ou indirectement intéressé dans toutes valeurs mobilières (ou tout droit d'acquérir des valeurs mobilières, telles que ce terme est défini dans tout Accord MIP) portant sur une autre personne impliquée dans l'affaire (ou l'Affilié d'une telle personne ou d'une personne liée).

En ce qui concerne les affaires ou résolutions dans lesquelles un Gérant a un intérêt personnel opposé à celui de la Société (un «Intérêt Personnel Opposé»), ce Gérant n'a pas le droit de participer à cette affaire ou résolution, ou de voter sur telle affaire ou résolution; il n'est pas pris en compte pour le quorum de la réunion du Conseil de Gérance pendant que cette affaire ou résolution est discutée. Dans tous les autres cas où il n'y a pas de violation de l'obligation du Gérant de divulguer tout intérêt, le Gérant peut participer au débat et/ou voter lors de toute réunion du Conseil de Gérance sur toute affaire ou résolution portant sur une question en relation avec une affaire pour laquelle il a directement ou indirectement un intérêt, et s'il vote, son vote est compté.

Pour éviter tout doute, tout intérêt d'un Gérant né simplement par le fait d'être proposé pour nomination comme Gérant, ou occupant un poste ou tout emploi ou toute relation contractuelle avec une autre personne impliquée dans l'affaire (ou l'Affilié ou personne connectée de cette personne), peu importe si les intérêts de cette autre personne sont en conflit avec ceux du Groupe, tel que défini dans un Accord MIP, ne doit pas être considéré comme un «Intérêt Personnel Opposé».

Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et tout autre société ou entreprise ou entité ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise ou entité. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise ou entité, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de participer aux débats, délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions et ne devra pas être considérée comme ayant un Intérêt Personnel Opposé en raison de cette affiliation.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés lors de ces réunions qui atteignent le quorum et qui sont valablement en droit de voter, à condition que, si et dans la mesure où la Société a contractuellement convenu de soumettre cette affaire par tout Accord MIP au consentement d'un tiers ou d'un associé avant de procéder avec ou de consentir à une telle affaire, aucune de ces affaires qui a ainsi été approuvée ou résolue par les Gérants ne sera en effet consentie ou exécutée par la Société jusqu'à ce que l'accord requis a été donné sous une forme appropriée, et toute approbation ou décision des Gérants doit expressément être soumise à l'obtention du consentement requis sous une forme appropriée. Les décisions prises lors de cette réunion nécessitent, en plus des autres exigences du présent paragraphe, un vote en faveur d'un Gérant qui n'est pas un Gérant de Catégorie A. Le Président aura un vote prépondérant; or, si le Président n'est pas présent lors de la réunion, les Gérants présents peuvent nommer n'importe qui d'entre eux pour agir comme président pour cette réunion, mais ce président n'aura pas de vote prépondérant.

Un ou plusieurs Gérants peuvent, à condition que cela soit conforme à tout Accord MIP, prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire initiés du Luxembourg, permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion. Si demandé par un des Gérants à l'avance d'une réunion, la Société doit fournir aux Gérants un numéro de téléphone (ou des détails pour d'autres moyens de communication mutuellement acceptables pour la Société et chacun des Gérants) pour permettre à tout Gérant de participer à une telle réunion sans être présent physiquement).

A moins que cela soit permis autrement par tout Accord MIP, une majorité des Gérants assistant à une telle réunion du Conseil de Gérance doit être présent à la réunion en personne à Luxembourg.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants au Luxembourg.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions du Conseil de Gérance doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a) ou par tous les Gérants présents et les mandataires des Gérants représentés. Les procurations y resteront annexées. Une copie de tous les procès-verbaux signés et des résolutions sera envoyée aux Gérants immédiatement après la réunion à laquelle elle se rapporte.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par deux (2) Gérants agissant conjointement.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des associés, cette approbation devant être donnée sous réserve du respect de tout Accord MIP, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses raisonnables qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Responsabilité des Gérants - Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemniserà tout membre du Conseil de Gérance, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant(s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 16. Commissaires aux Comptes / Réviseurs d'entreprises. Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises indépendant au moins.

En plus, dans les cas prévus par la loi, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) aux compte(s) et réviseur(s) d'entreprises indépendant(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises indépendant peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves.

Chapitre IV. Des associés

Art. 17. Pouvoirs des Associés. Sous réserve de tout Accord MIP, les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 18. Assemblée Générale Annuelle des Associés. L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le 25 juin de chaque année à 13 heures 30.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 19. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Les associés expriment leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit.

Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'appliquent mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites. Sauf où cela est requis par les Lois, il n'y aura pas d'exigence de quorum pour l'adoption de résolutions écrites. Les résolutions écrites sont valablement adoptées dès réception par la Société des votes des associés, émis conformément à ce qui a été vu ci-dessus, remplissant les exigences de quorum et de majorité, indépendamment du fait de savoir si tous les associés ont retourné leur vote ou non.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand Duché du Luxembourg, et pourront se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 20. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation du Conseil de Gérance, subsidiairement, du commissaire aux comptes (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale (en respectant un préavis d'au moins huit (8) jours ouvrables précédant la réunion) ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 21. Présence - Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 22. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par le Conseil de Gérance, ou, faute d'une telle désignation, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 23. Vote. Sous respect des dispositions de la Loi et de tout Accord MIP, lors des assemblées générales des associés (i) autres que celles convoquées en vue de la modification des Statuts ou (ii) autres que celles ayant pour objet le vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social de la Société. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de Parts Sociales représentées. Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital. Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

Si, et dans la mesure où la Société a accepté conventionnellement de soumettre une affaire soumise à tout Accord MIP au consentement d'un tiers ou d'un associé avant de réaliser ou d'accepter cette affaire, alors, dans la mesure où cela est permis par la loi, aucune affaire qui a été approuvée ou

résolue par les actionnaires ne doit en effet être poursuivie ou acceptée par la Société jusqu'à ce qu'un tel consentement ait été donné dans une forme approuvée et toute acceptation ou résolution par les associés est soumis expressément à l'obtention du consentement exigé sous une forme appropriée.

Art. 24. Procès-verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales d'associés seront signés par les associés présents et par les mandataires des associés représentés le cas échéant, il doit en être déduit que le défaut par un ou plusieurs associés de signer les procès-verbaux n'invalidera aucune résolution adoptée conformément aux présents Statuts de quelque manière que ce soit.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par le(s) associé(s), ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs peuvent être signés par deux (2) Gérants agissant conjointement.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 25. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 26. Approbation des comptes annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et le Conseil de Gérance dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Le Conseil de Gérance soumet les comptes annuels et/ou les comptes consolidés au(x) réviseur(s) d'entreprises et au (x) commissaire(s) aux comptes, s'il y en a, et ensuite aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 27. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices annuels nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident, sur proposition par le Conseil de Gérance conformément à tout Accord MIP, de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes démission, aux associés

Chaque année où les Associés décident de réaliser des distributions de dividendes, tirées des profits nets, comprenant toute recette qui résulte d'une Sortie telle que définie dans tout Accord MIP, et des réserves disponibles provenant des bénéfices non distribués, y compris de toute prime démission (les «Montants Distribuables»), le montant alloué à cet effet sera distribué selon l'ordre de priorité suivant:

- Premièrement, un montant représentant deux pour cent (2%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A. Si les Montants Distribuables ne sont pas suffisants pour attribuer une telle distribution aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie A, la distribution sera constituée du Montant Distribuable sans qu'aucun montant supplémentaire ne soit dû aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie A l'année suivante.

- Le montant résiduel des Montants Distribuables après attribution aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie A, s'il y a (les «Recettes») seront ensuite distribués aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie B et de Parts Sociales de Catégorie C comme suit:

- Les Parts Sociales de Catégorie B (sur une base entièrement diluée, comprenant ainsi le nombre total des Parts Sociales de Catégorie B qui auraient pu être émises et en circulation si toutes les sources possibles de conversion, telles que les certificats de capital privilégiés convertibles en Parts Sociales de Catégorie B ou tout autre instrument convertible en Parts Sociales de Catégorie B avaient été exercées, et, pour les besoins de ce calcul, les Recettes sont censées être augmentées de tout montant payé ou payable sur de tels instruments convertibles comme conséquence d'une Sortie telle que définie dans tout Accord MIP) donnent droit à quatre-vingt-quatre virgule soixante-quinze pour cent (84,75%) des Recettes sur une base proratisée. Toutefois, les paiements effectifs des dividendes sont seulement effectués sur les Parts Sociales de Catégorie B qui ont été effectivement émises et ces paiements seront réalisés au prorata de la proportion que représentent les Parts Sociales de Catégorie B par rapport au capital sociale de la Société sur une base entièrement diluée.

- Les porteurs de Parts Sociales de Catégorie C ont droit à un montant correspondant à quinze virgule vingt-cinq pour cent (15,25%) des Recettes, ce montant devant être payé aux porteurs de la sous-catégorie concernée de Parts Sociales de Catégorie C selon la proportion et l'ordre de priorité suivants:

* Les porteurs des Parts Sociales de Catégorie C1 seront en droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question d'un montant de zéro virgule soixante pour cent (0,60%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie C1 détenus par ceux-ci, ensuite,

* Les porteurs des Parts Sociales de Catégorie C2 seront en droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question d'un montant de zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie C2 détenus par ceux-ci, ensuite,

* Les porteurs des Parts Sociales de Catégorie C3 seront en droit de recevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question d'un montant de zéro virgule cinquante pour cent (0,50%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie C3 détenus par ceux-ci, ensuite,

* Les porteurs des Parts Sociales de Catégorie C4 seront en droit de recevoir le résidu de toute distribution de dividendes devant être attribuée aux Parts Sociales de Catégorie C.

Si la dernière sous-catégorie entière en circulation de Parts Sociales de Catégorie C (suivant l'ordre numérique inverse, c'est-à-dire initialement les Parts Sociales de Catégorie C4) a été rachetée et annulée conformément à l'article 7 au moment de la distribution, le résidu de toute distribution de dividendes sera ensuite attribué aux précédentes sous-catégories de Parts Sociales en circulation suivant l'ordre numérique inverse (c'est-à-dire initialement les Parts Sociales de Catégorie C3).

Tout paiement concernant la distribution des bénéfices peut être effectué, à la discrétion du Conseil de Gérance, en espèces ou en nature. Dans le cas d'un paiement en nature, l'évaluation des actifs distribués est faite comme déterminée en conformité avec les dispositions applicables de tout Accord MIP et sinon de façon équitable par le Conseil de Gérance agissant de manière raisonnable et en prenant en compte la juste valeur de marché des actifs en question.

Conformément aux lois applicables et aux dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut effectuer un paiement anticipé des dividendes aux associés. Le Conseil de Gérance fixe le montant et la date de paiement d'un tel paiement anticipé sur la base des comptes intérimaires pertinents de la Société.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 28. Dissolution, Liquidation. Sous réserve de tout Accord MIP, la Société peut être dissoute par une décision prise par au moins la moitié des associés possédant au moins les trois quarts (3/4) du capital social de la Société.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le(s) liquidateur(s), qui peu(ven)t être les membres du Conseil de Gérance ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après le paiement de toutes les dettes et des charges de la Société, y compris des dépenses de liquidation, le boni net de liquidation sera (à moins qu'il en soit disposé autrement dans tout Accord MIP) distribué aux associés sur une base totale afin d'aboutir au même résultat économique que les règles de distribution prévues pour les distributions de dividendes au précédent article 27.

Tout paiement effectué lors de la liquidation peut l'être, à la discrétion du liquidateur, en espèces ou en nature. Dans le cas d'un paiement en nature, l'évaluation des actifs devant être transférés à l'associé sera faite comme déterminée en conformité avec les dispositions applicables de tout Accord MIP et sinon de façon équitable par le liquidateur agissant de manière raisonnable et en prenant en compte la juste valeur de marché des actifs concernés.

Chapitre VII. Gage sur les parts sociales

Art. 29. Cessions de parts sociales gagées. Le(s) associé(s) peu(ven)t céder/transférer les droits qui lui/leur est/sont accordé(s) en vertu de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et/ou les Statuts à tout créancier du groupe auquel la Société appartient et auquel une sûreté sur les Parts Sociales de la Société a été accordé, notamment, sans toutefois être exhaustif, le droit (i) d'adopter des résolutions écrites si la Société est composée d'un

associé unique, (ii) de convoquer des assemblées générales des associés ou de proposer et d'adopter des résolutions d'associés si la Société est composée de plusieurs associés, (iii) de demander au Conseil de Gérance de convoquer des assemblées d'associés et (iv) de demander l'adjonction d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour d'une assemblée d'actionnaires.

Chapitre VIII. Loi applicable

Art. 30. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Cinquième résolution

Les associés ont décidé de nommer KPMG, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 103.065 en tant que réviseur d'entreprises de la Société pour une période prenant fin lors de l'approbation des comptes annuels de l'exercice social 2010.

Sixième résolution

Les associés ont décidé de fixer le nombre de gérants à sept (7) et ont décidé de nommer les personnes suivantes comme gérants de la Société, pour durée indéterminée, avec effet à la Clôture (tel que ce terme est défini dans tout Accord MIP):

(i) Steve Pitts, né le 7 décembre 1962, demeurant au 35 Hans Place, Londres SW1X 0JZ, Royaume-Uni, en tant que Gérant de Catégorie A;

(ii) Henri Vanni né le 22 avril 1951, demeurant au 7, avenue Saint Roman, Résidence du Parc Saint Roman, app. 209, 98000 Monaco, en tant que Gérant de Catégorie A;

(iii) Biense Visser, né le 29 juillet 1952, demeurant à Maliestraat 9, 3581 SH, Utrecht, Pays-Bas, en tant que Gérant de Catégorie A;

(iv) Björgólfur Thor Björgólfsson, né le 19 mars 1967, demeurant au 55 Clarendon Road, Londres W11 4JD, Royaume-Uni en tant que Gérant Nitrogen;

(v) Andri Sveinsson, né le 21 septembre 1971, demeurant au 82 Campden Hill Court, Londres W8 7HN, Royaume-Uni, en tant que Gérant Nitrogen;

(vi) Sally Ingleson, née le 3 décembre 1963, demeurant à Hillbrow House, Baring Road, Winchester, SO23 0JN, Royaume-Uni, en tant que Gérant de Catégorie B; et

(vii) Claudio Albrecht, né le 5 mai 1959, demeurant C/- Obchodna 10, 106 Bratislava, Slovaquie, en tant que Président.

Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, de quelque nature que ce soit, qui sont dues par la Société ou à sa charge en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg par le notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Müller, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 22 novembre 2010. Relation: RED/2010/1735. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 25 novembre 2010.

Référence de publication: 2010161323/1527.

(100186362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2010.

Colorado Trust S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 77.551.

Le siège sis au 128, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg de COLORADO TRUST S.A., société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 77.551, a été dénoncé par son agent domiciliataire avec effet au 24 novembre 2010.

Pour GODFREY HIGUET Avocats
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010164564/12.

(100190671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Mexile Investissement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

R.C.S. Luxembourg B 123.593.

Le siège sis au 128, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg de MEXILE INVESTISSEMENT S.à r.l. , société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois au capital de EUR 12.500,- immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 123.593, a été dénoncé par son agent domiciliataire avec effet au 1^{er} décembre 2010.

Pour GODFREY HIGUET Avocats
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010164814/14.

(100190672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

EEC Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 107.469.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2010

L'Assemblée Générale ratifie la décision du Conseil d'Administration du 16 septembre 2010 de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Claudia Herber, en remplacement de Monsieur Ivo Kustura, administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2015.

L'Assemblée Générale décide de reconduire les mandats d'administrateurs de Catherine Peuteman, Jean Lambert et Patrice Yande venant à échéance lors de cette assemblée générale annuelle jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat d'administrateur et président de Monsieur Domenico Piovesana venant à échéance lors de cette assemblée générale annuelle jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes Exaudit S.A. venant à échéance lors de cette assemblée générale annuelle jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

Extrait sincère et conforme
EEC Investments S.A.
Un mandataire

Référence de publication: 2010164612/21.

(100190702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Gorfou Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 88.669.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société, Quebec Nominees Limited, a approuvé en date du 5 octobre 2010 les résolutions suivantes:

1. De transférer le siège social de la Société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010164665/15.

(100190326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Lapo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 66.535.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 12 mars 2010

Résolution:

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée a décidé de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2009 comme suit:

Commissaire aux comptes:

Fiduciaire MEVEA, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010164768/18.

(100190677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

ICM Diversified Alpha Series, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 94.281.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2010

En date du 30 novembre 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 9 septembre 2009, de Madame Aurore Van der Werf en qualité d'Administrateur
- de ratifier la cooptation, avec effet au 9 septembre 2009, de Monsieur Pierre-Henri Moulard, Natixis Investment & Corporate Bank, 47, quai d'Austerlitz, F-75648 Paris Cedex 13, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Madame Aurore Van der Werf, démissionnaire
- d'accepter la démission, avec effet au 11 août 2010, de Monsieur Pierre Delandmeter en qualité d'Administrateur
- de renouveler les mandats de Monsieur Robert Tellez, de Monsieur Jean-Marc Rutillet, de Monsieur Bernard Herman, 19 rue de Bitbourg, L-1723 Luxembourg et de Monsieur Pierre-Henri Moulard en qualité d'Administrateurs, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010164717/20.

(100190664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

SEB Global Invest 15 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 133.429.

—
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui s'est tenue le 17 septembre 2010, il a été décidé de nommer comme réviseur d'entreprises agréé PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2010164909/14.

(100190696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

NorCab 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 44.625,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 113.733.

L'assemblée générale annuelle du seul actionnaire, tenue en date du 8 décembre 2010, a décidé d'accepter:

- La démission de Christophe Cahuzac comme gérant A de la Société avec effet rétroactif au 2 août 2010.
- La nomination avec effet rétroactif au 2 août 2010 de Nicole Götz, née à Brackenheim (Germany) le 4 juin 1967, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 2 août 2010, composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, gérant A
- Alain STEICHEN, gérant A
- Andrew FREY, gérant B
- Peter EZERSKY, gérant B

Pour la Société
Nicole GÖTZ
Gérant

Référence de publication: 2010165287/20.

(100190327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

SEB Orion 16 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 133.430.

EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui s'est tenue le 27 septembre 2010, il a été décidé de nommer comme réviseur d'entreprises agréé PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010164911/13.

(100190698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

King's Cross Asset Funding 52, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.657.

In the year two thousand ten, on the thirtieth of November.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Ms. Catherine BEERENS, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam (The Netherlands), on 17 November 2010.

Said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole Shareholder of "King's Cross Asset Funding 52 S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 131.657

incorporated by a notarial on 11 September 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2347 on 18 October 2007 (the "Company"). The Articles of Incorporation of the Company have never been amended.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholder RESOLVES to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The shareholder RESOLVES to appoint STATE STREET SERVICES (Luxembourg) S.A. with registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 88 409), as sole liquidator of the Company:

Third resolution

The shareholder RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
- The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.

Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empowered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le trente novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

«STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING», une fondation régie selon les lois des Pays-Bas, immatriculée auprès au Registre de Commerce et des Industries d'Amsterdam, Pays-Bas, sous le numéro 34226972, établie et ayant son siège social au Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays Bas, (l'"Associé Unique");

ici représentée par Madame Catherine BEERENS, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam (Pays-Bas), le 17 novembre 2010.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de «King's Cross Asset Funding 52 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.657 constituée suivant un acte notarié en date du 11 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2347 du 18 octobre 2007 (la "Société"). Les statuts n'ont jamais été modifiés.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DÉCIDE de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Seconde résolution

L'Associé DÉCIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: STATE STREET SERVICES (Luxembourg) S.A. (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 88 409) avec siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Troisième résolution

L'Associé DÉCIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfices nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BEERENS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 décembre 2010. Relation: EAC/2010/15279. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010164752/97.

(100190168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

SEB JINIFE Global Equity Fund 11 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 133.427.

—
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui s'est tenue le 15 septembre 2010, il a été décidé de nommer comme réviseur d'entreprises agréé PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010164910/14.

(100190697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Cheque Resto Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3347 Leudelange, 2, rue de Cessange & 1 rue du Lavoir.

R.C.S. Luxembourg B 83.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2010169956/13.

(100196385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Verrinvest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 45.891.

—
Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 9 novembre 2010

- Monsieur Christian FRANÇOIS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg est coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Enrico BONATTI, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011. Sa cooptation sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée.

Le 9 novembre 2010.

Certifié sincère et conforme

Pour VERRINVEST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010164984/16.

(100190660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Mars Holdco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 525.000,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.122.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 29 novembre 2010 que:

- Monsieur Jean-Paul FRISCH a démissionné de son mandat de gérant;
- Madame Marie-Thérèse DISCRET ayant pour adresse professionnelle 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg le 29 novembre 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010165263/16.

(100190317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Mars Propco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.293.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 29 novembre 2010 que:

- Monsieur Jean-Paul FRISCH a démissionné de son mandat de gérant;
- Madame Marie-Thérèse DISCRET ayant pour adresse professionnelle 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 29 novembre 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010165266/16.

(100190320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Relais le Jardin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 131.070.

Les comptes au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RELAIS LE JARDIN S.à.r.l.
Alexis DE BERNARDI / Mohammed KARA
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2010170050/13.

(100197067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

La Couronne Royale S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4734 Pétange, 29, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 39.996.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14/12/10.

Référence de publication: 2010170017/10.

(100197037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Signature.

C.M.P. Creative Marketing & Promotion S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7142 Bereldange, 148, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 20.594.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010170197/9.

(100197707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2010.

F.C.E.F. S.A., Film Capital Europe Funds S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 130.846.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
FIDUCIAIRE CORFI
EXPERTS COMPTABLES
63-65, Rue de Merl
L-2146 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2010171171/15.

(100198221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2010.

Forêts, Parcs & Jardins S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 4, Jos Seyler Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 123.306.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20.12.2010.

Fiduciaire interrégionale s.a.

FIDUCIAIRE COMPTABLE

14, Hauptstrooss - L-8720 Rippweiler

Signature

Référence de publication: 2010170941/14.

(100196392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Tenaris Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.302.

Before Maître Joseph Gloden, notary, residing in Grevenmacher, Grand-Duchy of Luxembourg on the sixth day of the month of December two thousand and ten,

there appeared

Tenaris S.A., a société anonyme having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 85203, represented by Stefano Bassi, residing in Bergamo, Italy, and Claudio Gabriel Gugliuzza, residing in Buenos Aires, Argentina, pursuant to a proxy dated December 6, 2010 which shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities after having been signed *ne varietur* by the proxyholders and the undersigned notary,

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of "Tenaris Investments S.à.r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 154302, incorporated by deed of the undersigned notary, dated July 16, 2010, published in the Mémorial, number 1734, page 83211, of August 25, 2010. The articles of association of the Company have not been amended since the incorporation of the Company.

The appearing party declared and requested the notary to state that:

I. The Sole Shareholder holds all thirty six thousand (36,000) Class A Units in issue in the Company so that the total share capital is represented and the resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder on all items on the agenda.

II. The present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

1. Increase of the issued share capital of the Company by an amount of nine billion one hundred and eleven million four hundred and two thousand nineteen dollars of the United States of America (USD9,111,402,019.00) so as to bring it from its current amount of thirty six thousand dollars of the United States of America (USD 36,000) to nine billion one hundred and eleven million four hundred and thirty eight thousand nineteen dollars of the United States of America (USD9,111,438,019.00) by the issue of nine billion one hundred and eleven million four hundred and two thousand nineteen (9,111,402,019) Class B Units of a par value of one dollar of the United States of America (USD 1.00) each and a total subscription price of eighteen billion two hundred and twenty two million eight hundred and four thousand thirty nine dollars of the United States of America (USD18,222,804,039.00); subscription to the so issued Class B Units by the Sole Shareholder and payment of the subscription price by way of a contribution in kind consisting of: (a) 90 shares of common stock, par value USD0.50 (U.S. Dollars fifty cents) per share, of Hydril Company, a corporation organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Office of the Secretary of State of the State of Delaware, and having its principal offices at 2200 West Loop South, Suite 800, Houston, Texas, United States of America ("Hydril"), representing 9% of the issued share capital of Hydril (the "Hydril Shares"); (b) 691.938 shares of common stock, par value USD1.00 (one U.S. Dollar) per share, of Maverick Tube Corporation, a corporation organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered with the Office of the Secretary of State of the State of Delaware, and having its principal offices at 2200 West Loop South, Suite 800, Houston, Texas, United States of America ("Maverick"), representing 69.1938% of the issued share capital of Maverick (the "Maverick Shares"); (c) 974,935,076 ordinary shares, par value ARS1.00 (one Argentine Peso) per share, of Siderca S.A.I.C., a corporation (sociedad anónima) organized under the laws of Uruguay, with Taxpayer Identification Number (Clave Única de Identificación Tributaria) number 30-55081599-7, and having its registered office at Pasaje Carlos M. Della Paolera 297/299, 16th floor Buenos Aires, Argentina ("Siderca"), representing approximately 97.4935% of the issued share capital of Siderca (the "Siderca Shares"); (d) 1 corporate unit (quota), having a nominal value of EUR5,000.00 (five thousand Euro), of Talta – Trading e Marketing, Sociedade Unipessoal Lda., a limited liability company (sociedade por quotas) organized under the laws of Portugal, registered with the Register of Commerce of the Madeira Free Zone (Conservatória do Registo Comercial de Zona Franca da Madeira) under number 511 156 626, and having its registered office at Rua da Alfândega, n° 74-76, 2nd floor, H, Funchal, Madeira, Portugal ("Talta"), representing 100% of the corporate capital of Talta (the "Talta Quota"); (e) 10,001 ordinary shares, of USD1.00 (one U.S. Dollar) each, of Tenaris Investments Limited, a single-member private company limited by shares organized under the laws of Ireland, registered with the Dublin Register of Companies under number 380884, and having its registered office at 1 North Wall Quay, Irish Financial Services Centre, Dublin,

Ireland (“Tenaris Investments Ireland”), representing 100% of the issued share capital of Tenaris Investments Ireland (the “Tenaris Investments Ireland Shares”); (f) 100,000 registered shares, par value CHF1.00 (one Swiss Franc) per share, of Tenaris Investments Switzerland AG, a corporation (Aktiengesellschaft) organized under the laws of Switzerland, registered with the Register of Commerce of the Canton of Zug (Handelsregister des Kantons Zug) under number CH-170.3.034.925-9, and having its registered office at Industriestrasse 16, Zug, Switzerland (“Tenaris Investments Switzerland”), representing 100% of the issued share capital of Tenaris Investments Switzerland (the “Tenaris Investments Switzerland Shares”); (g) 229,713,194 ordinary shares, par value USD1.00 (one U.S. Dollar) per share, of Ternium S.A., a société anonyme holding organized under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under section B number 98 668, and having its registered office 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (“Ternium”), representing approximately 11.4585% of the issued share capital of Ternium (the “Ternium Shares”, and together with the Hydril Shares, the Maverick Shares, the Siderca Shares, the Talta Quota, the Tenaris Investments Ireland Shares and the Tenaris Investments Switzerland Shares, collectively the “Shares”); (h) financial securities (valeurs mobilières) held by the Sole Shareholder on the date hereof (the “Securities”); (i) claims against Hydril for an aggregate amount of USD197,138,082.00 (one hundred and ninety seven million one hundred and thirty eight thousand eighty two U.S. Dollars); (j) claims against Maverick for an aggregate amount of USD571,690,445.00 (five hundred and seventy one million six hundred and ninety thousand four hundred and forty five U.S. Dollars); and (k) claims against Tenaris Global Services S.A., a corporation (sociedad anónima) organized under the laws of Uruguay, for an aggregate amount of USD497,320,192.00 (four hundred and ninety seven million three hundred and twenty thousand one hundred and ninety two U.S. Dollars) (the claims referred to in items (i), (j) and (k), collectively the “Claims”, and together with the Shares and the Securities, the “Contribution in Kind”); Approval of the valuation of the Contribution in Kind at eighteen billion two hundred and twenty two million eight hundred and four thousand thirty nine dollars of the United States of America (USD18,222,804,039.00); Allocation of an amount of nine billion one hundred and eleven million four hundred and two thousand nineteen dollars of the United States of America (USD9,111,402,019.00) to the share capital of the Company, allocation of an amount of eight billion two hundred million two hundred and fifty eight thousand two hundred and eighteen dollars of the United States of America with ten cents (USD8,200,258,218.10) to the share premium reserve and allocation of an amount of nine hundred and eleven million one hundred and forty three thousand eight hundred and one dollars of the United States of America with ninety cents (USD911,143,801.90) to the legal reserve.

2. Consequential amendment of article 5.3. of the articles of association of the Company.

Thereafter the following resolutions have been passed:

Sole resolution

It was resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of nine billion one hundred and eleven million four hundred and two thousand nineteen dollars of the United States of America (USD9,111,402,019.00) so as to bring it from its current amount of thirty six thousand dollars of the United States of America (USD 36,000) to nine billion one hundred and eleven million four hundred and thirty eight thousand nineteen dollars of the United States of America (USD9,111,438,019.00) by the issue of nine billion one hundred and eleven million four hundred and two thousand nineteen (9,111,402,019) Class B Units of a par value of one dollar of the United States of America (USD 1.00) each and a total subscription price of eighteen billion two hundred and twenty two million eight hundred and four thousand thirty nine dollars of the United States of America (USD18,222,804,039.00).

Thereupon, the nine billion one hundred and eleven million four hundred and two thousand nineteen (9,111,402,019) new Class B Units have been subscribed by the Sole Shareholder represented by Stefano Bassi and Claudio Gabriel Gugliuzza as indicated hereabove.

The total subscription price of the new Class B Units has been fully paid up by way of the Contribution in Kind as described and defined in the agenda.

The Sole Shareholder acknowledged the value of the Contribution in Kind as described in a “Report by the Board of Managers of Tenaris Investments S.à.r.l. (the “Company”) on a proposed contribution in kind by Tenaris S.A.” dated 6 December 2010 (which valuation report shall be annexed hereto to be registered with this deed) the conclusion of which reads as follows: “After careful consideration of all information considered appropriate, nothing has come to the Board’s attention that causes the Board to believe that the value of the Contribution is not at least equal to the sum of the nominal value and issue premium of the Class B Units to be issued in exchange for the Contribution, and the related legal reserve, which totals USD18,222,804,039.00 (eighteen billion two hundred and twenty two million eight hundred and four thousand thirty nine U.S. Dollars)”.

The Sole Shareholder approved the valuation of the Contribution in Kind at eighteen billion two hundred and twenty two million eight hundred and four thousand thirty nine dollars of the United States of America (USD18,222,804,039.00) and decided that an amount of nine billion one hundred and eleven million four hundred and two thousand nineteen dollars of the United States of America (USD9,111,402,019.00) is allocated to the share capital of the Company, an amount of eight billion two hundred million two hundred and fifty eight thousand two hundred and eighteen dollars of the United States of America with ten cents (USD8,200,258,218.10) to the share premium reserve and an amount of nine hundred and eleven million one hundred and forty three thousand eight hundred and one dollars of the United States of America with ninety cents (USD911,143,801.90) to the legal reserve of the Company.

Evidence of the contribution of the Contribution in Kind to the Company, between the Sole Shareholder and the Company was shown to the undersigned notary.

Subsequent thereto, it was resolved to amend article 5.3 of the articles of association of the Company so as to read as follows: "The issued corporate capital of the Company is set at nine billion one hundred and eleven million four hundred and thirty eight thousand nineteen dollars of the United States of America (USD9,111,438,019.00), divided into thirty six thousand (36,000) Class A Units and nine billion one hundred and eleven million four hundred and two thousand nineteen (9,111,402,019) Class B Units."

The items of the agenda having been resolved upon, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at twenty thousand Euro (€ 20,000).

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of discrepancies between the English and the French version, the English version shall prevail.

Done and signed in Luxembourg-City on the day beforementioned.

After reading these minutes to the appearing party, such appearing party signed together with the undersigned notary the present deed.

Followed by a French translation

Pardevant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg, en date du six décembre deux mille dix,

a comparu

Tenaris S.A., une société anonyme ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 85203, représentée par Stefano Bassi, demeurant à Bergame, Italie, et Claudio Gabriel Gugliuzza, demeurant à Buenos Aires, Argentine en vertu d'une procuration datée du 6 décembre 2010, laquelle restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement après avoir été signée ne varietur par les mandataires et le notaire soussigné,

étant l'associé unique (l' «Associé Unique») de «Tenaris Investments S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 154302, constituée suivant acte reçu du notaire soussigné en date du 16 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1734, page 83211, du 25 août 2010. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. L'Associé Unique détient toutes les trente-six mille (36.000) Parts Sociales de Classe A émises dans la Société de sorte que l'intégralité du capital social est représentée et les résolutions peuvent valablement être prises par l'Associé Unique sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-dessous:

1. Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de neuf milliards cent onze millions quatre cent deux mille et dix neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 9.111.402.019,00) afin de le porter de son montant actuel de trente-six mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 36.000) à neuf milliards cent onze millions quatre cent trente huit mille dix neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 9.111.438.019,00) par l'émission de neuf milliards cent onze millions quatre cent deux mille et dix neuf (9.111.402.019,00) Parts Sociales de Classe B d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,00) chacune et un prix de souscription total de dix huit milliards deux cent vingt deux millions huit cent quatre mille et trente neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 18.222.804.039,00); souscription aux Parts Sociales de Classe B ainsi émises par l'Associé Unique et paiement du prix de souscription par voie d'un apport en nature consistant en:

(a) 90 actions (shares of common stock) d'une valeur nominale de USD 0,50 (cinquante cents dollars des Etats-Unis d'Amérique) par action de Hydril Company, une société organisée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, inscrite auprès de l'Office of the Secretary of State of the State of Delaware, et ayant son établissement principal au 2200 West Loop South, Suite 800, Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique («Hydril»), représentant 9% du capital social émis d'Hydril (les «Actions de Hydril»); (b) 691.938 actions (shares of common stock) d'une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) par action de Maverick Tube Corporation, une société organisée sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, inscrite auprès de l'Office of the Secretary of State of the State of Delaware, et ayant son établissement principal au 2200 West Loop South, Suite 800, Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique («Maverick»), représentant 69,1938% du capital social de Maverick (les «Actions de Maverick»); (c) 974.935.076

actions ordinaires (ordinary shares) d'une valeur nominale d'ARS 1,00 (un peso argentin) par action ordinaire de Siderca S.A.I.C., une société (sociedad anónima) organisée sous les lois d'Uruguay, ayant comme numéro d'identification fiscal (Clave Única de Identificación Tributaria) le numéro 30-55081599-7, et ayant son siège social à Pasaje Carlos M. Della Paolera 297/299, 16e étage, Buenos Aires, Argentine («Siderca»), représentant approximativement 97,4935% du capital social émis de Siderca (les «Actions de Siderca»); (d) 1 part sociale (quota) d'une valeur nominale de EUR 5.000,00 (cinq mille Euros) de Talta – Trading e Marketing, Sociedade Unipessoal Lda., une société à responsabilité limitée (sociedade por quotas) organisée sous les lois du Portugal, inscrite auprès du Registre de Commerce de la Zone Franche de Madeire (Conservatória do Registo Comercial de Zona Franca da Madeira) sous le numéro 511 156 626, et ayant son siège social à Rua da Alfândega, n° 74-76, 2e étage, H, Funchal, Madeire, Portugal («Talta»), représentant 100% du capital social de Talta (la «Part Sociale de Talta»); (e) 10.001 parts sociales ordinaires (ordinary shares) de USD 1,00 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune de Tenaris Investments Limited, une société à responsabilité limitée unipersonnelle (single-member private company limited by shares) organisée sous les lois d'Irlande, inscrite auprès du Registre des Sociétés de Dublin sous le numéro 380884, et ayant son siège social au 1 North Wall Quay, Irish Financial Services Center, Dublin, Irlande («Tenaris Investments Irlande»), représentant 100% du capital social émis de Tenaris Investments Irlande (les «Parts Sociales de Tenaris Investments Irlande»); (f) 100.000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 (un franc suisse) par action de Tenaris Investments Switzerland AG, une société (Aktiengesellschaft) organisée sous les lois de la Suisse, inscrite auprès du Registre de Commerce du Canton de Zug (Handelsregister des Kantons Zug) sous le numéro CH-170.3.034.925-9 et ayant son siège social à Industriestrasse 16, Zug, Suisse («Tenaris Investments Switzerland»), représentant 100% du capital social émis de Tenaris Investments Switzerland (les «Actions de Tenaris Investments Switzerland»); (g) 229.713.194 actions ordinaires d'une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) par action de Ternium S.A., une société anonyme holding organisée sous les lois de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 98 668 et ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L1855 Luxembourg («Ternium»), représentant approximativement 11,4585% du capital social émis de Ternium (les «Actions de Ternium» et ensemble avec les Actions de Hydril, les Actions de Maverick, les Actions de Siderca, la Part Sociale de Talta, les Parts Sociales de Tenaris Investments Irlande et les Actions de Tenaris Investments Switzerland, étant collectivement les «Actions»); (h) valeurs mobilières détenues par l'Associé Unique à la date des présentes (les «Valeurs Mobilières»); (i) créances (claims) envers Hydril d'un montant total de cent quatre vingt dix sept millions cent trente huit mille et quatre vingt deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 197,138,082,00); (j) créances (claims) envers Maverick d'un montant total de cinq cent soixante et onze millions six cent quatre vingt dix mille et quatre cent quarante cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 571.690.445,00); (k) créances (claims) envers Tenaris Global Services S.A., une société (sociedad anónima) organisée sous les lois d'Uruguay («TGS») pour un montant total de quatre cent quatre vingt dix sept millions trois cent vingt mille et cent quatre vingt douze dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 497.320.192,00) (les créances mentionnées aux points (i), (j) et (k), étant collectivement désignées les «Créances» et ensemble avec les Actions et les Valeurs Mobilières, l'«Apport en Nature»); approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature à dix huit milliards deux cent vingt deux millions huit cent quatre mille et trente neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 18.222.804.039,00); allocation d'un montant de neuf milliards cent onze millions quatre cent deux mille et dix neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 9.111.402.019,00) au capital social de la Société, allocation d'un montant de huit milliards deux cent millions deux cent cinquante huit mille deux cent dix huit dollars des Etats-Unis d'Amérique et dix cents (USD 8.200.258.218,10) au compte prime d'émission et allocation d'un montant de neuf cent onze millions cent quarante trois mille huit cent un dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre vingt dix cents (USD 911.143.801,90) à la réserve légale.

2. Modification subséquente de l'article 5.3. des statuts de la Société.

Ensuite, les décisions suivantes ont été passées:

Résolution unique

Il a été décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant neuf milliards cent onze millions quatre cent deux mille et dix neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 9.111.402.019,00) afin de le porter de son montant actuel de trente-six mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 36.000) à neuf milliards cent onze millions quatre cent trente huit mille dix neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 9.111.438.019,00) par l'émission de neuf milliards cent onze millions quatre cent deux mille et dix neuf (9.111.402.019,00) Parts Sociales de Classe B d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,00) chacune et un prix de souscription total de dix huit milliards deux cent vingt deux millions huit cent quatre mille et trente neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 18.222.804.039,00) .

A la suite de quoi, les neuf milliards cent onze millions quatre cent deux mille et dix neuf (9.111.402.019,00) nouvelles Parts Sociales de Classe B ont été souscrites par l'Associé Unique, représenté par Stefano Bassi et Claudio Gabriel Gugliuzza tel qu'indiqué ci-avant.

Le prix de souscription total des Nouvelles Parts Sociales de Class B a été entièrement libéré par voie de l'Apport en Nature tel que décrit et défini dans l'ordre du jour.

L'Associé Unique a pris connaissance de la valeur de l'Apport en Nature tel que décrit dans un «Rapport du Conseil de Gérance de Tenaris Investments S.à r.l. (la «Société») relatif à une proposition d'apport en nature par Tenaris S.A.» daté 6 du décembre 2010 (lequel rapport d'évaluation sera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui) dont la conclusion est la suivante: «Après avoir attentivement considéré toutes les informations jugées appropriées, rien n'a attiré

l'attention du Conseil qui lui permettrait de croire que la valeur de l'Apport n'est pas au moins égale à la somme de la valeur nominale et de la prime d'émission des Parts Sociales de Classe «B» devant être émises en contrepartie de l'Apport, et de la réserve légale y relative s'élevant à USD 18.222.804.039,00 (dix huit milliards deux cent vingt deux millions huit cent quatre mille et trente neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique)».

L'Associé Unique a approuvé l'évaluation de l'Apport en Nature à dix huit milliards deux cent vingt deux millions huit cent quatre mille et trente neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 18.222.804.039,00) et a décidé qu'un montant de neuf milliards cent onze millions quatre cent deux mille et dix neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 9.111.402.019,00) soit alloué au capital social de la Société, un montant de huit milliards deux cent millions deux cent cinquante huit mille deux cent dix huit dollars des Etats-Unis d'Amérique et dix cents (USD 8.200.258.218,10) au compte prime d'émission et un montant de neuf cent onze millions cent quarante trois mille huit cent un dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre vingt dix cents (USD 911.143.801,90) à la réserve légale.

Preuve du transfert de l'Apport en Nature à la Société, entre l'Associé Unique et la Société, a été montrée au notaire soussigné.

A la suite de quoi, il a été décidé de modifier l'article 5.3 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante: «Le capital social émis de la Société est fixé à neuf milliards cent onze millions quatre cent trente huit mille dix neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 9.111.438.019,00) divisé en trente six mille (36.000) Parts Sociales de Classe A et neuf milliards cent onze millions quatre cent deux mille dix neuf (9.111.402.019) Parts Sociales de Classe B.».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à vingt mille Euros (€ 20.000).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg-Ville, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. BASSI, C.G. GUGLIUZZA, J. GLODEN.

Enregistré à Grevenmacher le 07 décembre 2010.

Relation: GRE/2010/4273. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 09 décembre 2010.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2010164946/263.

(100190258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Mars Propco 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.296.

— EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 29 novembre 2010 que:

- Monsieur Jean-Paul FRISCH a démissionné de son mandat de gérant;
- Madame Marie-Thérèse DISCRET ayant pour adresse professionnelle 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg le 29 novembre 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010165268/16.

(100190325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Lancelot Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 29, rue Notre Dame.
R.C.S. Luxembourg B 65.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170018/10.

(100197059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

VCST Holdco Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 147.362.

Par décision du Conseil d'administration du 8 novembre 2010, le siège social de VCST HoldCo Lux S.A. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 7 décembre 2010.

Pour VCST HoldCo Lux S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2010165905/16.

(100190435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Lux Presse International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 13, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 122.242.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170020/10.

(100197046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

LUX-EURO-Trade Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4461 Belvaux, 45, rue de Hussigny.
R.C.S. Luxembourg B 60.175.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170021/10.

(100196927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Luxbail S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, 8, Zone Industrielle Am Bruch.
R.C.S. Luxembourg B 129.650.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Le 21/12/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010170022/10.

(100196412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Makana S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 29, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 95.210.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170023/10.

(100197055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Mediterranee Investors Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 14.851.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010170026/10.

(100196780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Cosmar International Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 47.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010170209/9.

(100198003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2010.

NEW-DEAL Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 105.542.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21/12/2010.

FR. LEBRUN /

Référence de publication: 2010170027/10.

(100197068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Apparel Industries 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 108.051.

Le bilan au 31 Décembre 2009 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 Décembre 2010.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2010171045/14.

(100197713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2010.

Nouvelle Hostellerie de Reichlange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9167 Mertzig, 4A, rue de l'École.

R.C.S. Luxembourg B 101.775.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170028/10.

(100196340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Oriental Arts and Crafts S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4437 Soleuvre, 197, route de Differdange.

R.C.S. Luxembourg B 16.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170032/10.

(100196916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

P. Haberl S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 100.011.

Le Bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170033/10.

(100196686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

P. Haberl S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 100.011.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170034/10.

(100196691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Autolux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 8.047.

Les déclarations au 31 décembre 2009 visées à l'article 70 b) et c) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises

et

Les comptes annuels consolidés révisés au 31 décembre 2009 de la maison mère RODENBOURG PARTICIPATIONS S.à r.l. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010171067/14.

(100198177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2010.

P. Haberl S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.
R.C.S. Luxembourg B 100.011.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170035/10.

(100196693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

ParfinAccounting, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 144.054.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010170036/10.

(100196943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Pagilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7-9, rue Philippe II / Place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 58.262.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14/12/10.

Signature.

Référence de publication: 2010170039/10.

(100197030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Pagilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7-9, rue Philippe II / Place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 58.262.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14/12/10.

Signature.

Référence de publication: 2010170040/10.

(100197031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

G.A. Maintenance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Findel, Parking de l'Aviation Générale Nationale.
R.C.S. Luxembourg B 81.566.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P.351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010171187/15.

(100198036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2010.

PE-Invest SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.657.

Les comptes annuels au 30.09.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.12.2010.

PE-Invest SICAV

Maria Löwenbrück / Andreas Giel

Référence de publication: 2010170041/12.

(100196645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Pizzeria Coeur d'Italie s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 17, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 20.390.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170042/10.

(100196568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Playmedia S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 130.014.

Le bilan au 31 janvier 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170043/10.

(100197060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Poltech International A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 95, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 124.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010170046/12.

(100196692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Playtrade, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 117.514.

Les comptes annuels au 31/01/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170044/10.

(100197041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

PLF Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 136.813.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/12/10.

Signature.

Référence de publication: 2010170045/10.

(100197036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Quoniam Funds Selection SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.455.

Les comptes annuels au 30.09.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.12.2010.

Quoniam Funds Selection SICAV

Maria Löwenbrück / Andreas Giel

Référence de publication: 2010170047/12.

(100196649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Restab S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 86.490.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010170048/12.

(100196694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

RE.IN.CO. Real Estate Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 17.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010170049/10.

(100196771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Relais le Jardin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 131.070.

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RELAIS LE JARDIN S.à.r.l.
Alexis DE BERNARDI / Mohammed KARA
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2010170051/13.

(100197072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Relais le Jardin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 131.070.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RELAIS LE JARDIN S.à.r.l.
Alexis DE BERNARDI / Mohammed KARA
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2010170052/13.

(100197075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Rifinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 132.748.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010170053/10.

(100196915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

DIL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 8, rue de Kahler.

R.C.S. Luxembourg B 96.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.
16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010175024/12.

(100201683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Mobius Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.742.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2010.

Mobius Capital S.à r.l.
Représenté par M. Julien FRANCOIS
Gérant

Référence de publication: 2011000120/14.

(100202137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Auto-Kredyt Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 61.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 Décembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010174995/10.

(100201563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

LSF5 Giga Investments III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 142.585.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2011000098/10.

(100202000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Mars Propco 27 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.323.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marie-Thérèse Discret.

Référence de publication: 2011000106/10.

(100202176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Mars Propco 28 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.324.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marie-Thérèse Discret.

Référence de publication: 2011000107/10.

(100202178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.

Mars Propco 30 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.326.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marie-Thérèse Discret.

Référence de publication: 2011000109/10.

(100202183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2010.
